

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'assiduité qu'il lui fait rendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui consistent à rendre à mon avis un mauvais service au Commonwealth."

She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37)

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, lundi 17 mars 1947

VOLUME XXXVIII — No 62

REDACTION ET ADMINISTRATION
410 EST. NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *BElair 3391

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: BElair 3361

Rédaction: BElair 3366

Gérant: BElair 3363

MacArthur suggère que l'on mette fin à l'occupation du Japon

Le métal aluminium et son utilisation dans la province

Quelques remarques en marge d'une récente causerie de l'un des vice-présidents de l'Aluminum Company of Canada Ltd, M. McNeely DuBose

L'un des vice-présidents de l'Aluminum Company of Canada Limited, M. McNeely DuBose, vient de prononcer à Québec, Château Frontenac, devant le club des Lions, et sur le sujet précisément de l'aluminium, une conférence dont la presse a donné un bref compte rendu. Nos lecteurs ont eu l'avantage, déjà, de faire la connaissance de M. DuBose. Nous avons reproduit de lui, dans le *Devoir*, le printemps et l'été derniers, de fréquentes et volumineuses lettres qu'il nous adressait à propos d'articles que nous faisions alors paraître sur le sujet de sa compagnie et de l'industrie manufacturière et indépendante de l'aluminium.

M. DuBose nous fait maintenant tenir, ce dont nous lui savons particulièrement gré, vu que la question de l'aluminium nous intéresse beaucoup, une bonne traduction française du texte de sa conférence à Québec.

Il convient assez, le lecteur le comprendra, que nous parlions de cette pièce. Elle nous sera par ailleurs une opportune occasion de dire un mot de récentes initiatives de l'Aluminum Company of Canada, l'Alcan, selon sa désignation diminutive, et d'indiquer aussi comment, à notre avis, ces mêmes initiatives pourraient être fort heureusement amenées à prendre de l'ampleur, beaucoup d'ampleur.

La conférence de M. DuBose, qui n'est peut-être que la première d'une série, a consisté essentiellement en un historique du métal aluminium, en un historique encore de l'Aluminum Company of America, l'Alcoa, et de la tige qui en est issue, l'Alcan. Les auditeurs de M. DuBose ont appris, ceux d'entre eux qui ne le savaient déjà, qu'un Français du nom de Berthier découvrit, il y a cent vingt-six ans, dans le sud de la France, la bauxite, une terre particulièrement riche en oxyde d'aluminium; qu'un Allemand, Oerstedt, a ensuite imaginé un procédé extrêmement compliqué pour extraire le métal aluminium de la bauxite; qu'un deuxième Français, Deville, vers le même temps, parvenait à produire, au coût d'environ \$500 la livre de métal, une petite barre d'aluminium qu'il exhiba dans Paris; qu'à cette époque, Napoléon III, ambitionnant d'atteindre à un prestige aussi resplendissant sur le trône impérial de France, se faisait fabriquer de la vaisselle d'aluminium qui lui coûtait une fortune; qu'un peu plus tard, simultanément, chacun de son côté et sans avoir eu l'occasion de se consulter, le Français Paul Héroult et l'Américain Martin Hall, découvraient le procédé électrolytique de production du métal aluminium, procédé qui n'a guère varié, encore suivi sous sa forme à peu près originale et originelle.

Suivant ce qu'il appelle l'Aluminum Trail, le sentier de l'aluminium, M. DuBose a retracé comment et dans quelles circonstances la production de l'aluminium s'est entreprise en terre d'Amérique, comment elle s'est développée, en commençant à Pittsburgh, en Pennsylvanie, pays qui était déjà voué à la sidérurgie, pour passer à New Kensington, encore en Pennsylvanie, puis à Niagara Falls, N.-Y., après l'aménagement des premières centrales électriques à cet endroit, plus tard, vers 1900, à Shawinigan, province de Québec, où Aldred, jeune ingénieur de grande vision, entreprenait de générer de l'électricité et d'organiser un centre industriel d'importance, enfin à Arvida, pays du Saguenay, où les aménagements électriques et successifs de l'île-Maligne (1936), de la chute à Caron (1930) et de Shipshaw (1942) ont rendu possible une aluminerie gigantesque, capable de produire annuellement, par le moyen de son million et demi de H.P. et de sa batterie de 140 énormes cuves, des millions de livres d'aluminium en lingots.

Tout cela ne manque pas d'intérêt, d'autant plus que M. DuBose a su y joindre des notes pittoresques de la petite histoire, à propos du fondateur de l'Alcoa, M. Arthur V. Davis, frère de celui-ci, M. Edward K. Davis, qui est président de l'Alted (Aluminum, Limited), et de M. R. E. Powell, qui est l'actuel président de la compagnie canadienne, l'Alcan.

Mais le pittoresque de la petite histoire et l'intérêt de la grande, dans le domaine de l'aluminium et de l'Aluminium, ne doivent pas porter ombrage à l'avenir de l'industrie canadienne et québécoise de l'aluminium.

M. DuBose eût été certes bien avisé s'il eût, à l'occa-

sion de sa conférence de Québec, entretenu ses auditeurs et, subseqüemment, par le canal de la presse, le grand public, des projets de l'Alcan et de l'Alted, deux compagnies canadiennes de l'aluminium, pour l'encouragement et le développement de l'industrie manufacturière indépendante, de la petite, de la moyenne et de la grande industrie manufacturière de l'aluminium.

Peut-être cela viendra-t-il dans des conférences à venir du même vice-président de l'Alcan. Il faut l'espérer.

Notons que d'ores et déjà, ces semaines dernières, l'Alcan a pris l'initiative d'une exposition ambulante d'articles manufacturés d'aluminium. Une trentaine de sociétés diverses, la plupart indépendantes, prennent part à cette exposition: la moitié d'entre elles sont de la province de Québec (douze de Montréal, deux de Lévis, une de Longueuil) et elles produisent une grande variété d'articles. Une nomenclature simplement partielle en peut donner une idée: des sièges d'enfants, des chaudières à vapeur d'étable, des chaises, des pièces diverses, des brochettes, des fenêtres, des niveaux et certains outils, des clôtures, des tuyaux, des jouets, des plateaux, des tasses, des broches, des boîtes, des numéros de portes, des enseignes, des panneaux décoratifs, des maisons préfabriquées, etc., etc.

L'exposition s'est inaugurée à Arvida, on l'a, sauf erreur, transportée ensuite à Chicoutimi, de là à Montréal (musée de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, en février, et le *Devoir* a, dans le temps, mentionné le fait) et puis à Sherbrooke, d'où on la dirigera vers de nouveaux autres centres.

Initiative modeste, très modeste, que cette première exposition des produits manufacturés de l'aluminium.

Mais n'y a-t-il pas commencement à tout?

D'ici peu de temps, il serait pour le sûr possible de viser à quelque chose de beaucoup plus ambitieux, d'entreprendre, sans risque de faillite ou d'insuccès, une exposition beaucoup plus grande. Au témoignage même de l'Alcan, l'industrie manufacturière de l'aluminium compte déjà plus de six cents établissements au Canada, dont un bon nombre dans la province de Québec. Et les établissements de ce genre vont en se multipliant chaque mois et chaque semaine.

En 1945, à la Foire de Paris, qui paraît avoir été compte tenu des circonstances de l'après-guerre, une très grosse affaire, la part de l'aluminium a été considérable. L'une des parties les plus remarquables et les plus remarquables.

Sans doute que la France, pays d'origine du métal aluminium, et pays aussi où l'artisanat a toujours été très en honneur, a depuis longtemps pris de l'avance sur les autres dans l'utilisation et les utilisations de ce métal.

La Revue de l'Aluminium, la magnifique et somptueuse organe de l'Aluminium Français, a donné des stands de l'aluminium à la Foire de Paris, des descriptions, rehaussées de photographies, qui seraient bien de nature à susciter des sentiments d'envie — de légitime envie — à tous ceux-là qui rêvent d'assurer un bel avenir à l'industrie indépendante, petite et moyenne, à l'industrie artisanale de la province de Québec et à même les ressources naturelles de la province de Québec.

L'aluminium, dont on fabrique le lingot à Arvida, pays du Saguenay, dont on commence à laminer la feuille dans la région des Trois-Rivières, au Cap-de-la-Madeleine, dont on laminera aussi la feuille et la tôle, très bientôt, espérons-le, en d'autres endroits de la province, ce métal aluminium n'est-il pas, à proprement parler, une ressource naturelle, une matière première essentiellement québécoise?

Cette ressource québécoise, cette matière première de notre province — le métal aluminium, c'est, dans une proportion de 80, sinon de 85 pour cent, de l'électricité — ne doit-on pas, dans toute la mesure du possible, l'utiliser chez nous?

L'Alcan, qui est grande productrice de lingots, le gouvernement de la province de Québec, par ses écoles d'arts et métiers, devraient travailler dans ce sens.

Peut-être M. DuBose nous voudrait-il parler de cela dans sa prochaine, souhaitons-la très prochaine, causerie sur le sujet de l'aluminium.

17-III-47

Emile BENOIST

ce matin, pour analyser même les textes déjà parus.

Quelques observations

On peut cependant faire tout de suite quelques observations et souligner quelques faits.

La dénonciation de M. Sullivan, d'abord, fait évidemment partie de tout un plan de campagne. Non seulement l'ancien président de la Canadian Seamen Union a fait remettre à la presse une déclaration d'une couple de mille mots; mais il a adressé, en plus à tous les membres de son association dont il connaissait l'adresse personnelle un mémoire qui reproduit l'essentiel de sa dénonciation et qui laisse prévoir que si l'on y tient, il pourrait s'occuper de la fondation d'une autre association qui, celle-ci, serait soustraite à l'influence communiste.

Un deuxième point ne manque pas d'intérêt. Il paraît bien clair que M. Sullivan n'a jamais fait mystère dans le passé de ses sentiments communistes et c'est même en tant que communiste qu'il aurait été interné pendant une couple d'années au cours de la guerre. Il est déjà significatif que, dans ces conditions, il soit devenu et soit resté président de l'Union. C'est déjà une forte indication que le noyautage communiste s'exerce avec vigueur dans ce milieu.

Sullivan avait significatif encore: M. Sullivan n'était pas seulement président de la Canadian Seamen Union, il occupait en même temps le poste de secrétaire du Congrès des Métiers et du Travail. Les syndicalistes qui l'ont élu à ce poste pouvaient difficilement ignorer ses sentiments de fond et ceci est une nouvelle preuve — de l'influence qu'exerceait déjà dans les milieux syndicalistes prétendument neutres les meneurs de la campagne communiste.

Jusqu'au fond

On discutera sûrement, cela est inévitable, les motifs et la personnalité de M. Sullivan et certaines de ses affirmations. Quant à l'ensemble, son mémoire ne paraît que confirmer une impression générale que nous avons d'ailleurs à l'égard des communistes dans tous les pays. Parlent-ils de s'essayer à noyauter systématiquement les milieux syndicalistes.

Le rideau vient seulement de se lever sur une affaire qui paraît être grave et grosse de conséquences. Il faut qu'on le tire complètement et qu'on tâche d'aller au fond du débat.

L'affaire Popovitch

Autre affaire qui prend des développements. Les déclarations faites par le nouveau consul de la Yougoslavie, M. Popovitch, auxquelles le *Standard* de M. McConnell a donné une si large publicité, suscitent de violents remous.

Hier soir, à l'hôtel Queen's, sur proposition de M. Coonan, appuyé par M. John S. O'Meara, les Sociétés Irlandaises Unies (United Irish Societies) ont réclamé le rappel du consul, qui vient de se mettre si royalement les pieds dans les plats. Une résolution dans le même sens a été adoptée par le Comité d'Action catholique diocésain de Montréal.

Les diplomates qui parlent trop vite pour finir par cause à leur gouvernement plus d'un ennui.

"Erin Go Bragh"

C'est aujourd'hui la Saint-Patrick, fête nationale de l'Irlande.

À Montréal, les grandes fêtes ont eu lieu hier; mais il n'est pas trop tard pour redire aux Irlandais nos vœux et nos souhaits. L'Irlande a magnifiquement démontré qu'un peuple qui ne veut pas mourir peut triompher des pires obstacles et des pires persécutions.

C'est pour toutes les minorités un exemple et un encouragement.

17-III-47

O. H.

Le carnet du grincheux

En Australie, un cultivateur a inventé une machine pour nourrir automatiquement les cochons; mais ce sont les porcs qui sont obligés de la faire fonctionner s'ils veulent manger, car en tournant elle moud le grain. Il leur faut donc travailler pour manger. C'est un principe révolutionnaire par le temps qui court, et les spécialistes du *dolce far niente* feront bien d'être aux aguets.

Un professeur américain dit que la calvitie est un signe de combativité. Ne dit-on pas d'un mari après une dispute homérique avec sa femme, qu'il ne lui reste plus qu'un cheveu sur la tête?

Un savant a découvert que pour enrayer la toux entièrement, il n'y a qu'à prendre de l'alphabetillysoheptylamine. Point n'est même besoin d'aller si loin, il suffit de le prononcer deux ou trois fois de suite.

Washington prend les devants pour le traité japonais — La frontière germano-polonaise — Conflit entre la France et la Bulgarie

Les Quatre doivent aborder aujourd'hui le principal objet de leur conférence, la préparation du traité de paix allemand; ou plus exactement ils vont tenter de résoudre deux problèmes qui divisent les vainqueurs au sujet de l'occupation: l'unité économique du pays et les réparations. Tout indique que les délibérations sur ces sujets n'iront pas loin avant que les ministres prennent des attitudes diamétralement opposées.

Au cours de la fin de semaine, M. Marshall a consulté ses conseillers, — notamment le général Clay, gouverneur militaire de la zone des Etats-Unis en Allemagne, qui vient d'arriver à Moscou avec une volumineuse documentation — et il a arrêté avec eux son plan d'action. La délégation de Washington aurait décidé de réclamer que toutes les ressources du territoire allemand soient mises à la disposition de l'économie nationale allemande tout entière.

L'unité économique allemande

Entre autres choses, M. Marshall va demander que durant toute la période d'occupation l'on assure un mouvement libre des marchandises, de la presse et de la radio entre les diverses zones, sans que les commandants des zones puissent y mettre obstacle; que les autorités locales allemandes soumettent leurs rapports directement au Conseil de contrôle allié de Berlin, et non pas exclusivement aux commandants des zones. Pour appuyer cette attitude M. Marshall invoquera l'intérêt de toute l'Europe comme les besoins de la population allemande, et il insistera aussi sur l'argument que dans l'accord de Potsdam d'où est sorti le régime de cloisonnement actuel, les pouvoirs des commandants des zones n'ont pas été précisés.

L'Angleterre adoptera une attitude parallèle à celle des Etats-Unis, mais avec des préoccupations un peu différentes, car avant la guerre, l'Allemagne achetait chaque année pour quelque \$100,000,000 de produits anglais, et vendait à l'Angleterre pour environ \$175,000,000. La Grande-Bretagne, qui doit se résoudre à un effort prolongé pour rétablir son commerce extérieur, n'est pas disposée à renoncer de façon permanente à la clientèle allemande. Le problème du ravitaillement dans les zones de l'ouest est aussi beaucoup plus aigu pour l'Angleterre que pour les Etats-Unis, à cause des difficultés économiques que traverse la Grande-Bretagne.

Le projet de M. Marshall n'est qu'une étape préliminaire. D'ailleurs cette proposition d'abolir les barrières économiques entre les zones va soulever tout de suite des problèmes inextricables. D'abord les Soviétiques vont poser comme condition à tout régime de restauration économique de l'Allemagne le paiement de réparations à même la production courante, et il faudra décider si les besoins essentiels des Allemands passeront avant ou après les réparations, ou en d'autres termes si les Etats-Unis paieront des réparations à la Russie.

La circulation des produits entre la zone soviétique et les autres comporte un élément mal connu: quelle possibilité d'échange reste-t-il à la zone russe après les prélèvements qu'y ont effectués les Soviétiques? L'équilibre économique de l'Allemagne va susciter un autre conflit, à propos des frontières de l'est. M. Marshall va réclamer une révision des réclamations territoriales de la Pologne, afin que l'Allemagne conserve au nord-est, une partie des provinces agricoles dont elle a besoin pour se nourrir. Les Soviétiques soutiennent les demandes polonaises pour la ligne Oder-Neisse.

L'aide des Etats-Unis à la Grèce

Il est question d'une entrevue prochaine entre MM. Staline et Marshall; c'est l'habitude du chef d'Etat soviétique de recevoir les délégués des autres puissances pendant les conférences internationales qui se déroulent à Moscou. Selon les commentaires, le secrétaire d'Etat de Washington se prépare à parler à M. Staline non seulement des traités de paix, mais aussi des inquiétudes qu'éprouvent les Etats-Unis au sujet de la Grèce et de la Turquie.

À Washington, le Congrès attend le bill annoncé par M. Truman pour en commencer immédiatement l'étude. C'est en vue de ces débats que le gouvernement vient de rappeler M. Paul Porter, chef de la mission économique en Grèce, et MM. Lincoln MacVeagh et Edwin C. Wilson, respectivement ambassadeurs à Athènes et à Ankara. Tous trois témoigneront devant les comités des Affaires étrangères de la Chambre et du Sénat.

Un groupe républicain demande que M. Truman désigne l'ancien président Hoover pour diriger l'aide aux deux pays; mais M. Hoover a déclaré catégoriquement qu'il refuserait; il a dit qu'à son âge un rôle d'adviser et de conseiller lui convient mieux. Aujourd'hui le comité des Affaires étrangères de la Chambre des Représentants doit étudier un projet de dépense de \$350,000,000 pour secourir divers pays européens, et sans arrêter.

Les taxes élevées découragent la charité, dit un journal. Sur quoi un humoriste de l'*Ottawa Citizen* s'exclame: "Et que penser à ce qu'elles font à la foi et à l'espérance des contribuables?"

On aconté que le peintre surréaliste Salvador Dali s'était engagé à peindre suivant la pure technique abstractionniste, une dame de la société.

Le "portrait" était presque achevé quand la dame arriva un beau matin et s'écria:

— Maître, je me suis fait coiffer autrement. Pourriez-vous arranger la peinture en conséquence. Cela m'irait tellement mieux!

Salvador ne répondit rien, mais il resta longtemps les yeux fixés sur

M. Hoover a suggéré que le Congrès attache à ce bill une "prière de remboursement". Lorsqu'il aura disposé de ce bill, le comité sera prêt à attaquer le projet d'aide à la Grèce et à la Turquie.

Certains législateurs républicains veulent aussi que M. Truman fasse rapport officiellement aux Nations Unies de son projet d'aide aux deux pays méditerranéens. Ce ne pourrait être qu'un geste symbolique, car il est bien évident qu'une intervention qui vient auss évidemment d'une menace d'agression soviétique ne peut pas être utilement évoquée au Conseil de Sécurité, avec le régime du veto.

Dans toutes les réunions internationales la France manœuvre prudemment afin de ne pas prendre part dans les conflits entre les trois grandes puissances, mais le gouvernement de Paris vient de prendre une décision qui indique peut-être une attitude plus ferme. Une correspondante de l'Agence France-Presse à Sofia a été expulsée par le gouvernement bulgare, et comme les demandes d'explications n'ont pas reçu une réponse satisfaisante, la France a samedi rompu ses relations commerciales avec la Bulgarie, et ordonné à deux journalistes bulgares, qui sont à Paris, de quitter le pays dans les 48 heures.

Le traité de paix du Japon

Quand M. Molotov a demandé que les Quatre étudient les affaires de Chine, l'Australie a exprimé l'inquiétude que ce soit un moyen détourné pour aborder le traité de paix japonais. Il n'est pas impossible que la déclaration faite aujourd'hui à Tokyo par le général MacArthur soit une contre-manœuvre des Etats-Unis pour conserver l'initiative dans les affaires japonaises. Le général a tenu une conférence de presse — la première pour publication — et il a dit qu'il préconise la fin prochaine de l'occupation militaire du Japon et la négociation la plus tôt possible d'un traité de paix avec ce pays.

Il n'a pas voulu dire quand ces négociations devraient commencer, mais il a laissé entendre que ce devrait être une question de moins tout au plus. Il a ajouté qu'après la ratification du traité, le contrôle et l'orientation de la démocratisation japonaise devraient se poursuivre sous la surveillance des Nations Unies; mais il n'a voulu faire aucune suggestion quant à la durée de cette surveillance.

Le général a fait d'autres déclarations qui indiquent clairement une manœuvre contre une intervention soviétique. Il a dit par exemple que l'occupation « presque terminée » son œuvre constructive; notamment que la première phase — la démilitarisation — est terminée; que la deuxième — la phase politique — est presque achevée dans la mesure où elle peut l'être sous l'occupation; que la troisième — la phase économique — ne peut pas être résolue par les autorités de l'occupation.

Voici autant d'affirmations qui paraissent destinées à repousser d'avance les questions que pourrait poser la Russie quant à la démilitarisation industrielle, quant à la démocratie nouvelle du pays et par exemple au rôle des communistes japonais dans le nouveau régime. Il ne restera guère que le problème des réparations. Washington pourra soutenir que les Soviétiques ont pris en Mandchourie beaucoup plus que ce à quoi ils pouvaient prétendre après leur intervention non pas de la dernière heure mais de la dernière minute. Les Etats-Unis eux-mêmes ne réclameront vraisemblablement pas même leurs frais d'occupation; ils tiennent les trois grands archipels de Micronésie, butin stratégique très appréciable. Comme les Etats-Unis n'ont pas pillé le Japon, le pays gardera les moyens de payer des réparations aux autres pays alliés qui ont pris une part importante à la guerre du Pacifique.

La reddition sans conditions

M. MacArthur a fait remarquer que le Japon a déjà perdu tout ce qu'on pouvait lui enlever: la Mandchourie, la Corée, Formose. Il a peut-être mentionné aussi, bien que la dépêche ne le dise pas, d'autres pertes importantes, comme les archipels que les Etats-Unis ont tendent garder, et même une partie de son territoire métropolitain: Karafuto, qui est allé aux Soviétiques avec les îles Kouriles.

Le général a dit aussi que le Japon a un gouvernement capable de négocier un traité, situation bien différente de celle de l'Allemagne. Il aurait pu être plus explicite encore, et dire comment cette différence s'explique. C'est que les Etats-Unis ont renoncé dans le cas du Japon à la politique de reddition sans conditions. Tandis que l'Allemagne a résisté jusqu'à l'extrême limite de ses forces et pose aujourd'hui tant de problèmes, le Japon a capitulé avant l'invasion, et sa reddition comportait une condition acceptée par les Etats-Unis: que l'empereur ne fût pas déplacé. Tout ce que le général MacArthur peut dire du Japon apporte une preuve de plus que la reddition sans conditions était une politique barbare. — Paul SAURIOL

Cet arbitrage

On attend d'une journée à l'autre la nomination du président du Comité d'arbitrage qui videra la querelle survenue entre la ville de Montréal et les fonctionnaires, relativement aux salaires. C'est le ministère provincial du travail qui doit faire cette nomination.

Le cliv a désigné Me André Montpetit pour le représenter et le Syndicat des employés municipaux a choisi M. Gérard Picard, gérant général de la Fédération des ouvriers catholiques, comme porte-parole.

Comme ces deux arbitres n'ont pu s'entendre sur le choix du troisième, ils ont réitéré la chose au ministère du travail, qui devra faire la nomination.

La nomination sera faite sans délai et l'on commencera immédiatement après l'audition de la cause.

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Ce qui fait que peu de personnes sont agréables dans la conversation, c'est que chacun songe plus à ce qu'il a dessein de dire qu'à ce que les autres disent, et que l'on n'écoute guère quand on a bien envie de parler.

LA ROCHEFOUCAULD

L'actualité

La vache Elsie

Après la réclusion des années de guerre, la vache Elsie a retrouvé ses longs pèriples parmi les cités des Etats-Unis. On la promène en avion, en société de compagnes humaines, la tête fleurie, et chacun l'entoure avec curiosité, la lapote avec tendresse. La radio va même jusqu'à la relancer dans son étale luxueuse afin de la faire des pankees puisse tirer à ses neugnelements, ce que l'on obtient sans doute en tordant amicalement la queue du brave animal.

La vache Elsie occupe un rang presque égal à celui du chien Fala dans le *Wallalla* américain. Sans doute le chien de feu le président Roosevelt, jouit d'une renommée internationale sans rivale. Car lors des conférences de Québec, il arriva devant le corps des diplomates réunis, seul dans une limousine qui suivait immédiatement celle occupée par MM. Roosevelt et Churchill. (Ce dernier a dû souvent réprimer de furieuses envies de rire!) Des milliers d'Américains lui adressèrent des lettres d'amour, lui envoyèrent des cadeaux sans nombre, et les chefs d'Etat étrangers qui avaient besoin d'emprunter à fonds perdus quelques millions de l'or américain, s'informaient de sa santé avec sollicitude, et s'émerveillaient de sa vive intelligence.

Mais Elsie tient une place plus intime au cœur du citoyen yankee: il la suit plus près de lui, par des affinités secrètes et mal définies. Elle aussi a son courrier quotidien,

ses adulateurs passionnés qui se pressent pour un regard de ses beaux yeux bruns languoureux, et se sentent un mélancolique vague à l'âme. Comme disent les annonceurs: "la charmante vache est devenue si familière à tous, que ses fidèles ne se contentent plus et qu'elle a pénétré dans la conscience et l'affection du peuple comme jamais aucun autre être né de l'année, n'y a réussi."

Ils racontent comment elle a voyagé en avion, de New-York en Californie. "La foule accourt de toute part pour la recevoir aux aéroports, tout le long du voyage, et on n'a de pensées que pour elle".

Au Texas, "on a compté exactement que 515,367 citoyens du Texas ont défilé dans son boudoir (à Elsie) et qu'un grand nombre ont attendu patiemment une heure et plus pour avoir leur tour. Mais restée pure en dépit de ces triomphes, elle s'est envolée vers sa ferme à... Mais cela n'est rien encore, car sur une photo, on voit la vache Elsie dans la carlingue d'un avion et le long des marches treize hommes bien mis portant chacun une planche avec le nom de leur ville respective, s'inclinent gravement devant l'animal qui va descendre. Et la dignité porte les mots suivants: "Les maires de treize villes de Californie viennent lui souhaiter la bienvenue".

Après cela il est temps de tirer... l'édit escalier. Ceux qui ont imaginé cette propagande avaient une connaissance profonde de la simplicité humaine. Ils sont les fils de Barnum qui s'écriait qu'il nait au moins un imbécille à toutes les secondes

du jour. Apparemment, Barnum était une âme timide! Il n'est pas étonnant qu'en certains pays, on accepte avec quelque abusivement la "civilisation" du chien Fala, de la vache Elsie, aux accords des "juke-boxes" et l'agrement des bandes comiques qui sont la synthèse la plus parfaite du crétinisme dans le Nouveau-Monde.

MIC

Blocs-notes

L'affaire Sullivan

L'affaire Sullivan a déjà fait beaucoup de tapage, elle a chance d'en faire davantage encore.

On sait en gros de quoi il s'agit, et nous donnons dans le journal d'aujourd'hui l'essentiel des renseignements actuellement connus. En deux mots: M. J.A. (Pat) Sullivan, grand patron de l'Association des marins canadiens (Canadian Seamen Union), a brusquement rompu avec cette société. Il dénonce l'influence qu'y exerçait le mouvement communiste, ainsi que la campagne de pénétration, de noyautage, suivant l'expression communément employée, que mènent, dans les différents milieux syndicalistes, les chefs de ce mouvement.

Nous attendons, pour discuter la question à fond, qu'il se soit produit de nouveaux développements. Le temps nous manquerait du reste,

Besoin urgent d'un collège classique à Falher, Alberta

S. E. Mgr Henri Routhier, O.M.I., évêque coadjuteur de Grouard, expose la situation de nos compatriotes de l'Ouest — Soirée gaie à la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste

La section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a organisé hier soir, en la salle du café St-Jacques, une soirée gaie sous la présidence d'honneur de M. Raymond Dupuis, de la maison Dupuis Frères, et sous la présidence active du Dr Lionel Patoiné.

Son Exc. Mgr Henri Routhier, évêque coadjuteur de Grouard, a exposé la situation de nos compatriotes de l'Ouest, dont le curé, le Rév. Père Bouchard, O.M.I., a mentionné qu'en 1946, on a dépensé la somme de \$100,000 lancée dans ce but. M. Arthur Tremblay, le président général de la Société, a exprimé l'encouragement que celle-ci donne à cette œuvre, ainsi qu'aux autres la-bas, qui sont, selon son expression, "les gardes-corps du Québec". Il a aussi souhaité bon voyage à Son Excellence qui part pour Rome. Une équipe de l'Ordre de Bon Temps y est allée de quelques rondes de danses et de chants. Sur l'écran on remarquait aussi M. les abbés Adélard Desrosiers, l'Archevêque de Moncton, et M. Jules Massé, président de la société du Bon parler français.

Présenté par M. Jacques Sauriol, journaliste, et remercié par M. Raymond Dupuis, Mgr Routhier a exposé la situation de nos Canadiens français dans l'Ouest canadien.

Les notes la-bas sont au nombre de 150,000 âmes. Ils forment 6 p. c. de la population totale. 8 p. c. de la Manitoba et 7 p. c. de la Saskatchewan. Ce petit groupe au côté des masses étrangères et anglo-saxonnes a tout de même augmenté ses effectifs de 24 p. c., tandis que les autres ne progressaient que de 6 pour cent.

"Nous n'avons pas l'intention de disparaître, a dit Son Excellence, ni de perdre notre foi, ni notre langue". S'appuyant sur le droit et la justice, Mgr Routhier soutient que l'esprit de la Confédération, conformément au mémoire promulgué par les évêques en janvier 1945, doit se refléter chez eux. Ils ne seront pas satisfaits tant qu'ils ne

louront de droits égaux à ceux que la province de Québec accorde à sa minorité anglaise et protestante. Pour l'obtenir, il faut une forte cohésion entre le Québec et les Canadiens français, partis au loin propager le verbe français. Jusqu'à la dernière motte de terre, jusqu'au fond de la Colombie canadienne, du bout de l'île du Prince-Edouard, nous devons avoir le souci de nos minorités françaises, qui seront peut-être un jour les plus fortes.

Des 44,000 Canadiens français en Alberta, 24,000 vivent dans le diocèse d'Edmonton, 12,000 dans celui de Calgary et 8,000 au vicariat apostolique de Grouard, dans le nord. Nos compatriotes, la ou ils sont groupés, sont restés fortement catholiques et français. Dans le sud, autour de Calgary, où habite une forte majorité étrangère, seulement 62 pour cent des nôtres ont tenu bon, tandis qu'au nord, dans les régions d'Edmonton et de la Rivière à la Paix, ils se sont maintenus à une proportion de 95 pour cent.

Mgr Routhier indique qu'il faut totaliser notre population dans les limites de nos paroisses françaises: faire contact serré des nôtres la-bas. Tout danger n'est pas passé. Les Canadiens français devront avec fierté faire respecter leurs droits.

Aussi, il faut réussir les projets de construction de collèges, d'écoles rurales et agricoles, pour former des compétences parmi les la-bas, afin de compléter sur eux, maintenant et dans l'avenir, avec cette constatation, bien mise en évidence, que la ou notre peuple ne s'est pas groupé, il y a perdu. Mgr Routhier a ajouté que si les deux millions et demi de Canadiens français, qui ont émigré aux États-Unis, étaient venus dans l'Ouest, ce problème ne se poserait pas.

La conférence a terminé en disant: "combien il compte sur une souscription du Québec. Il a remercié la presse québécoise, qui les a beaucoup aidés, en particulier M. Omer Héroux, du Devoir, "grand journaliste, qui les a suivis d'un oeil paternel", et les autres, dont la St-Jean-Baptiste, qui ont le plus à cœur la pérennité de nos traditions françaises.

Pour clôturer la soirée, le R. P. Bouchard a décrit comment, depuis trois mois, il a été quêté pour édifier une cathédrale, et maintenant pour la construction d'un collège.

Avis de décès

BOUDREAU — A Montréal, le 15 mars 1947, à l'âge de 72 ans, 3 mois, est décédée Mme Jean-Baptiste Boudreau, née Brault (Rose-de-Lima), mère de M. Hormidas Boudreau, P.S.S. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 18 1370, rue des Carrières, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 heures, et de là à St-Jacques, où un libre sera chanté. Inhumation au cimetière du même nom. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Pas de fleurs. Direction A. Bazin.

GIROUX — A Montréal, le 16 mars 1947, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Arthur Giroux née Marie-Louise Dumont, native de Saint-Roch de l'Acadie, demeurant à 1683 rue Demontigny. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons de l'hospice Ste-Brigitte, 1065 rue Maisonneuve, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigitte, où le service sera célébré à 8 h. 45. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

RUEST — A Montréal, le 13 mars 1947, à l'âge de 58 ans, est décédée M. Arthur Ruest, époux de Lisa d'Amour, demeurant à 5523, 4e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires J.-A. Guilbault Enr'g., 3055, 11ème Avenue, Rosemont, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Philomène, où le service sera célébré à 8 h. 45. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

TRUDEAU — A Waterloo, Québec, le 15 mars 1947, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédée Malvina Lalapine, épouse de feu P.-A. Trudeau. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures, en l'église Saint-Bernardin de Waterloo.

CALENDRIER

3e Mois MARS 31 jours

Demain: MARDI 18 MARS 1947

S. CYRILLE DE JERUSALEM, év. c. doct.

Lever du soleil, 6 h. 08.

Coucher du soleil, 6 h. 49.

Lever de la lune, 1 h. 37.

Coucher de la lune, 1 h. 31.

Pleine lune, le 6, à 10 h. 15m. du soir.

Dernier Quartier, le 14, à 1 h. 25m. du soir.

Nouvelle lune, le 22, à 11 h. 34 m. du mat.

Premier Quartier, le 29, à 11 h. 15m. du m.

Jour	Dim	Lun	Mars	Mer	Jeu	Ven	Sab
1							1
2	2	3	4	5	6	7	8
9	9	10	11	12	13	14	15
16	16	17	18	19	20	21	22
23	23	24	25	26	27	28	29
30	30	31					

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) iditric-propiétaire, Jean Grenier, édit.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés.

Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Texte de la déclaration Sullivan

(suite de la page trois)

d'elles des directives politiques. Elle devient plus tard secrétaire privée du chef de l'Office national du film à Ottawa. Elle fut une des personnes accusées après le rapport de la Commission royale, mais elle quitta le pays et n'a jamais été traduite en justice.

Au printemps de 1940, j'ai naturellement été arrêté et interné jusqu'au 22 mars 1942. Le travail, cependant, à l'intérieur de l'union a continué. Je suis devenu très actif de nouveau dans la lutte pour l'ouverture d'un second front. En 1942, je fus élu naturellement vice-président du Congrès canadien des Métiers et du Travail et, comme tel, on attendit de moi que je poursuive au sein de l'exécutif le travail du parti.

Il y eut à Toronto, par exemple, la manifestation tenue à l'occasion de la visite d'études russes sur le continent nord-américain. Cinq organisations, y compris un organisme de marins, élaborèrent une réunion au Maple Leaf Gardens; mais, comme leur affaire ne marchait pas, on m'a téléphoné pour prêter le prestige du Congrès au comité d'organisation et assurer son succès. A. McLeod travaillait avec moi dans cette campagne.

Après quoi, survint comme on le sait la lutte pour obtenir un code de travail en Ontario et je fus encore appelé dans cette province pour éveiller l'intérêt des unions, pour tenir une conférence spéciale et pour comparaître devant le comité de la Législature ontarienne nommé à cette fin. Les mois suivants, comme le secrétaire du Congrès avait démissionné, je fus nommé à Ottawa et devins plus familier avec l'ensemble national de la question. C'est uniquement dans l'exercice de ces fonctions que j'eus des contacts avec les chefs nationaux lorsqu'ils venaient à Ottawa.

Un rapport communiste

Au printemps de 1945, lorsqu'on sut que je devais assister à la conférence internationale des unions ouvrières, J. B. Salsberg me demanda de transmettre un rapport des activités du parti communiste dans ce pays.

J'acceptai de le faire à la condition que ce rapport soit uniquement verbal; on s'entendit sur ce point et, pendant mon séjour à Londres, je passai deux heures avec Harry Pollitt, chef du parti communiste en Angleterre, à lui livrer mon message. Je devais, par la suite, le rencontrer de nouveau avant mon retour, mais je n'en eus pas l'occasion à cause de la visite des champs de bataille sur le continent.

A partir de 1943 et jusqu'à maintenant, l'exécutif de l'union des marins, comme d'ailleurs celui de quantité d'autres unions, a graduellement fait entrer dans ses rangs, consciemment ou inconsciemment, des membres du parti communiste. Ainsi, à Halifax, C.H. Meade, un marin américain qui n'a jamais travaillé comme tel au Canada, a été détaché de la N.H.U. et possède aujourd'hui la charge complète des marins de la côte de l'est et se trouve secrétaire général des pêcheurs; de plus, sa femme est la secrétaire provinciale du parti communiste.

Encore sur la côte de l'est, Bill Tanner a été remplacé par Eddie Reid, remplacé à son tour par A. Penhith qui est un ancien membre de la N.M.U. et qui, en même temps, a été élu par le parti communiste au conseil.

Reid a été ensuite envoyé à Montréal pour prendre charge de ce port. On lui adjoint les services de Daniels, considéré par le parti comme un atout de valeur puisqu'il peut se servir couramment des deux langues et que son travail consiste à recruter des membres parmi les jeunes Canadiens français.

A Toronto, Fred Hackett a été plus ou moins forcé de démissionner en septembre dernier. Quoiqu'il fut populaire parmi les membres, il fut remplacé par un adhérent au parti communiste; cependant le conseil Ferguson perdit les élections municipales.

Ferguson, qui travaillait à temps partiel, l'a immédiatement remplacé, car le parti n'ose pas le laisser quitter Toronto puisqu'il a réuni autour de lui des partisans et qu'il pourrait être utile dans les élections futures, même s'il en coûte l'argent des marins de le garder la-bas.

La même histoire se répète à la tête des lacs où Bill Schmalz a été déplacé en faveur de Jackson qui s'était montré bien disposé à suivre les ordres.

Au bureau national

Au bureau national, le parti communiste contrôle entièrement la situation; il y a placé Jerry McManus à titre de secrétaire, mais son travail véritable consiste à diriger toutes les activités politiques de l'organisation.

Avant le convention des marins, qui s'est tenue à Montréal en février 1946, sur un total de 100 délégués présents, il y avait un groupe de plus de 30 membres appartenant au parti communiste. Pendant cette réunion, à l'hôtel Windsor, à laquelle étaient présents J. B. Salsberg, de Toronto, et Harry Binder, qui est chargé de tout le travail du parti communiste dans le Québec, j'ai allégué que le parti s'ingérât trop dans les rangs de l'organisation et que j'en avais assez de ces gens qui ne sont pas des marins et qui sont amenés à l'union. J'ai aussi déclaré que j'étais encore incertain au sujet de ma réélection.

J.B. Salsberg m'a vite répondu, cependant, que la question ne se posait pas pour moi de vouloir ou non être candidat, puisque c'est le

parti communiste qui décide de la chose. La discipline du parti communiste ne permet pas d'initiative personnelle et les ordres du parti doivent être obéis.

Depuis la convention et après notre grève pour obtenir la journée de huit heures, tout a été de mai en mai chaque mois des individus nouveaux sont inscrits sur la liste de paye sans que personne soit consulté. Les officiers de l'exécutif se promènent à travers le Canada et les États-Unis, se disant pour travailler au compte de l'union. — Et en ce moment je fais une allusion spéciale au voyage de Meade à Boston l'été dernier et à ceux de Davis et de McManus à New-York ainsi qu'au voyage de Davis à Vancouver l'été dernier. Dans tous ces cas, ce soit les marins qui ont payé la note.

Le travail de McManus consistait à apporter de l'argent de la N.M.U. dans ce pays et de préparer le terrain pour que la N.M.U. s'introduisit au pays afin de s'emparer de l'union canadienne.

La même chose s'applique aux débardeurs et aux manutentionnaires de marchandises. Le but était de transférer ces hommes dans l'organisation de M. Harry Bridges, de sorte que dans les grèves futures, une seule organisation puisse contrôler toute l'industrie maritime au Canada.

Dans le même ordre d'idées, au cours de 1946, \$16,000,000 en argent américain ont été transférés par la N.M.U., affiliée au C.I.O., à l'union canadienne des marins. Les chèques portant le no 12,702, émis le 18 juin 1946, évaluaient le montant de \$10,000, et au taux du change, se chiffrait à \$11,000.

Au sujet des fonds de l'union dont j'ai eu le contrôle, à ma nomination comme secrétaire-trésorier du Congrès canadien des métiers et du travail, j'aimerais souligner que, malheureusement, les directeurs en charge actuellement de la finance pour l'union canadienne des marins ont négligé de présenter un rapport aux membres depuis le mois de mars 1946.

Les cours spéciaux

Il y eut aussi les cours spéciaux sur les unions. Soixante marins soigneusement choisis ont été désignés pour suivre ces cours. Le professeur anglais était M. Leo Huberman, M. Huberman enseignait aussi à l'Union maritime nationale aux États-Unis. Le professeur français était Mlle Danielle Cuisinier, rédactrice à la Victoire, journal communiste français dans la province de Québec. Ces cours étaient réservés aux marins des lacs afin de préparer des organisateurs communistes pour une prochaine lutte. C'est là une nouvelle initiative et si elle donne satisfaction, d'autres unions ouvrières, où le parti communiste a quelque influence, suivront cet exemple. M. Jerry McManus était le directeur politique à cette école et voyait à ce que l'on enseigne aux élèves les faits politiques adéquats.

Le même système est en vigueur dans un grand nombre d'unions à travers le pays. Cependant, je me

PAQUES - NEW-YORK
EXCURSION: TOUS FRAIS COMPRIS
NEC PLUS ULTRA
TRAVELADE
BUREAU
PL. 5077
20 messagerie
Edifice Dominion
Square

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON
CHEZ
A. L. DUPONT
AMÉLIORANT COMFORT DE MAISON
4020 EST. ST. CATHERINE - AM. 2111
COURT ST. JACQUES - EST. 1511

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION
R service rapide
SERVICE JOUR et NUIT
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU QUÉBEC
Charles Duquette, propriétaire
HA. 7251
OUVERT JOUR & NUIT

Vichy Supreme
Une Limonade Gazeuse PURGATIVE
Vichy Supreme est une limonade gazeuse purgative, légèrement effervescente. Même les enfants en prennent sans décliner. Beaucoup limités parce que supérieure. Toutes pharmacies.
J. ALFRED OUMET, 84 EST. RUE ST. PAUL MONTREAL

cris à différents endroits, y compris le service civil fédéral.

Lorsque la confiance est récompensée par la trahison, il est temps pour les personnes de bonne foi d'être en garde. J'aimerais faire tout ce que je puis pour révéler la population du Canada, et particulièrement les personnes honnêtes, sincères, qui composent la grande majorité du mouvement travailliste au Canada, et les mettre en garde contre le danger qui les menace, avant qu'il ne soit trop tard.

Comme je l'ai dit au début, ce fut

une cérémonie impressionnante, et la neige recouvrait le sol. Cette même neige recouvre encore le sol, mais depuis ce temps, je crois que je suis devenu un citoyen canadien.

Retenez le "Devoir" d'avance
chez votre dépositaire — c'est le MEILLEUR MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du groupe: 842-3381; si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre localité.

Annonces classifiées

Eh, l'ami!
Savez-vous que les petites annonces du "Devoir" sont payantes!
VENTES, ACHATS, ECHANGES, DEMANDES D'EMPLOI, ETC.
SIGNEZ: BE. 3361
(Demandez M. Ouellette)

A VENDRE
IMPRIMERIE — UNE OCCASION MAGNIFIQUE
La plus importante imprimerie de l'Abitibi, située dans une ville très progressive. Chiffre d'affaires considérable, augmentant sensiblement d'année en année. Spécialité: gravure commerciale et artistique. Outillage pouvant aussi servir à l'impression de journaux. Pour de plus amples informations, s'adresser à:
J.-E. BÉARD, Val d'Or, P.Q. C.P. 168.

ACCORDEUR
Accordeur, réparation générale, claviers, polissage, accord. \$3.00. Ouvrage garanti. A. Cyr, 4142.

A VENDRE — DIVERS
STORES VENITIENS
Faites sur mesures, bois et métal de qualité supérieure. Installation d'un magasin. Aucun dépôt requis. Goudreau et LeFebvre, propriétaires. WL 5066. 1-4-47

COMPTABILITE
HENRI BRASSARD, A.P.A.
Auditeur public accrédité
Comptabilité, impôt sur le revenu
3711 Saint-Hubert — CR. 0998
de 7 à 10 tous les soirs. 19-3-47

AVIS: Nous sommes toujours à votre disposition pour la préparation de votre rapport sur le revenu. Consultez CHARRONNEAU, 4386 rue St-Hubert, FA. 1620. 18-3-47

RAPOPORTS impôt sur le revenu. Comptabilité à domicile, Industriels, marchands, restaurateurs, épiciers, bouchers, salades, etc. 1255. 1-4-47

TENUE DE LIVRES RAPPORTS D'IMPOT
P.-A. Martel Engr. MA. 7587
463 rue St-Jean, chambre 302 1-4-47

A BAS TARIF: rapport d'impôt sur le revenu, comptabilité commerciale. Pour renseignements: LA. 8328. Prix raisonnable. Jean-Paul Emond, 750 St-Gabriel, suite 12. 30-3-47

CONVERSATION ANGLAISE
Cours particuliers et cercles d'études. Méthode pratique et rapide. Professeur pourvu d'un diplôme pédagogique bilingue de l'Ontario. Mlle M.-A. Lenoir, MA. 1886. J.N.O.

ON DEMANDE A LOUER
2 à 3 pièces d'ici mai, prêt et frigidaire de préférence, environ 15 minutes de la Place d'Armes, pour deux personnes tranquilles ayant position stable. Ecrire à: case 21, "Le Devoir". J.N.O.

ACHAT DE CREANCES
Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. André Arès, 57 rue St-Jacques, M. 9107. 1-4-47

Comptable demandé
On demande un comptable pour une compagnie manufacturière. De vraies billes et posséder une grande expérience afin d'assumer la charge complète de la comptabilité. Un bon salaire sera payé à la personne qualifiée. Ecrire en donnant détails sur éducation, emplois précédents, références, etc., à Case No 15, "Le Devoir", Montréal. 19-3-47

EDUCATION
ANGLAIS, enseignement supérieur complet, d'après la grammaire Mason. Conversation assurée, jour et soir. Mme M.-J. Pappathomas, 7070 St-Denis, DO. 7788. 8-4-47

MODISTES
AVEZ-VOUS pensé à vos toilettes du printemps? Hâtez-vous. Promette livraison, et surtout, ouvrage garanti. FR. 9762, 3715 Parc LaFontaine. 14-4-47

PAPETERIE PERSONNELLE
Affirmez votre personnalité et votre bon goût en vous procurant de la papeterie de correspondance imprimée avec votre nom et adresse ou vos initiales. Boîte de 60 feuilles doubles et enveloppes \$1.00; 60 cartes, lettres, et enveloppes \$1.00. 100 cartes de visite \$1.00. Transport payé, échantillon gratuit, satisfaction assurée. IMPRIMERIE O. DESILETS, Casier 400, Acton Vale, Qué. 18-3-47

TAPISSAGE — PEINTURE
PEINTURE, DECORATION INTERIEURE, EXTERIEURE, REPARATIONS, TRAVAIL SOIGNE
G. S. DEBER
ENTREPRENEUR-PEINTRE
DO. 6259 J.N.O.

PEINTURE DECORATION, REPARATION DES ENDITS, TAPISSAGE, IMITATION, SATISFACTION ASSURÉE. CL. 731

PRETS SUR HYPOTHEQUES
La Cie d'Assurance-Vie CROWN LIFE
Hypothèques remboursables mensuellement ou trimestriellement. TAUX D'INTERET COURANT. Aucune commission.
660 ouest, rue St-Catherine — LA. 2168

TARIF
Annonces classifiées
"Le Devoir" — BÉLOIR 3361
430 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 11 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)
1 cent le mot; 25c minimum comptant. Annonces facturées 15c le mot, minimum 40c.

Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indéchiffrables). Tarif fourni sur demande. (Valeurs de 8c à 5c la ligne mesure usuelle — 14 lignes au pouce sur une col) selon le nombre d'insertions.

Natalistes, services, services annuels, versaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc. 2 cents le mot minimum 50 cents. Fiançailles, mariages, 2 cents le mot, minimum \$1.00 l'insertion.

"Oeuvres célèbres pour la jeunesse"
20 titres
PRIX: l'exemplaire \$1.50 — par la poste \$1.60

LES AVENTURES DE ROBERT ROBERT par L. Desnoyers
LE CAPITAINE FRACASSE par Th. Gautier
ROBINSON CRUSOE par D. Defoe
LE ROMAN DE RENARD par G. Valléry
L'ENFANCE DE DAVID COPPERFIELD par Charles Dickens
DON QUICHOTTE DE LA MANCHE par M. de Cervantes
L'ILE AU TRESOR par W. Scott
VOYAGES DE GULLIVER par M. de Cervantes
IVANHOE par W. Scott
AVENTURES DE M. PICKWICK par Charles Dickens
CONTES par F. Cooper
LES DERNIERS DES MOHICANS par F. Cooper
LE CAPITAINE PAMPHILE par F. Dumas
GARGANTUA par F. Rabelais
ROBINSON SUISSE par R. Wyss
REN-HUR par Lewis Wallace
LA CASE DE L'ONCLE TOM par H. Beecher-Stowe
LES MESEVENTURES DE J.-P. CHOPPART par L. Desnoyers
LE COUREUR DES BOIS par G. Ferry
CONTES DES MILLE ET UNE NUITS par A. Galland

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
188 est. ST-CATHERINE Ecoutez le jeudi
Livraison partout direct- C.H.L.P.
ement de notre serre-chaude. 12 h. 30
PL. 1788-1787 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

L'influence communiste dans le mouvement ouvrier

Graves déclarations faites par M. J.-A. Sullivan, de l'Union des marins — Réactions diverses — Le jeu communiste exposé au grand jour

Ottawa, 17 (C.P.) — Une campagne visant à l'expulsion des communistes des postes responsables des unions ouvrières canadiennes semble en voie de formation aujourd'hui, à la suite des révélations faites en fin de semaine par J. A. (Pat) Sullivan, sur les influences communistes dans le mouvement ouvrier.

Tandis que Sullivan — qui a laissé entendre qu'il craignait pour sa vie — demeurerait introuvable après avoir brisé ses affiliations au parti communiste, avoir accusé ce parti de dominer son union de marins canadiens, des représentants du Travail ici affirment que son geste entraînerait probablement de vigoureuses et vastes mesures contre cette présumée domination, depuis qu'elle a été exposée au grand jour.

Quoique les accusations d'influences communistes au sein de certaines unions ne soient pas nouvelles au Canada, le fait que Sullivan ait été membre du parti communiste pendant dix ans a conféré une grande autorité à ses déclarations, a-t-on souligné.

Il semble toutefois que toutes les épurations au sein des Unions se soient effectuées par les membres mêmes de ces unions. Cette impression a été confirmée par M. S. H. Millard, de Toronto, directeur canadien des United Steel Workers of America, affilié au Congrès canadien du travail, qui a interprété le geste de Sullivan comme indiquant que "le travail organisé mettra lui-même sa propre maison".

Pendant ce temps, le mystère continuait à envelopper la personne de l'Irlandais de 50 ans qui a surpris le mouvement ouvrier canadien en repudiant le communisme et en abandonnant la présidence de l'Union des marins canadiens, "sous contrôle communiste", a-t-il dit. Il a aussi abandonné son poste de secrétaire-trésorier du Congrès des métiers et du travail du Canada.

Les anciens associés de Sullivan dans le Congrès — qui a reçu sans avertissement sa démission dans une lettre, samedi — ont tenté sans succès pendant la fin de semaine d'entrer en contact avec lui. Des journalistes ont également cherché à le retracer dans la ville d'Ottawa, sans plus de succès.

Les officiers du Congrès, qui ont accepté la démission de leur ancien secrétaire-trésorier, n'ont pas commenté publiquement les actes de Sullivan. On a toutefois annoncé que Percy R. Bengough, président du Congrès des métiers et du travail, pourrait faire une déclaration ces jours-ci.

Entretemps, les rangs du syndicalisme canadien faisaient encore écho aux adieux de Sullivan au communisme et aux fonctions ouvrières.

D'un océan à l'autre, les travailleurs sont sur les épaules, non seulement dans l'Union des marins canadiens dominée, selon Sullivan, par les communistes, mais dans plusieurs autres groupements ouvriers, dont, au dire de Sullivan, un grand nombre sont sous l'influence communiste.

La décision de Sullivan a provoqué les réactions les plus diverses dans les différentes parties du Canada. Dans chaque province, les groupes de droite et de gauche y sont allés de leurs déclarations. Quelques-unes étaient approbatives; d'autres sceptiques. Quelques autres manifestent le doute.

Harry Davis, de Montréal, qui succède à Sullivan à la tête de l'Union des marins canadiens, et T. C. McManus, de Montréal également, secrétaire de cette union, ont affirmé que Sullivan avait "trahi" le mouvement ouvrier. McManus a souligné qu'il était personnellement communiste.

Réactions diverses

Les accusations d'ingérence communiste dans les mouvements ouvriers du Canada, que M. J. A. Sullivan a lancées samedi, ont amené des réactions diverses d'un bout à l'autre du pays, surtout de la part des chefs unionistes des membres et du parti (communiste) ouvrier-progressiste. En voici quelques-unes:

Percy Bengough

Ottawa, 17 (C.P.) — Le président du Congrès canadien des métiers et du travail, M. Percy Bengough, a déclaré hier soir qu'il était certain que J. A. (Pat) Sullivan n'est pas l'auteur de la déclaration de 2,000 mots émise en son nom samedi.

"Je connais la phraseologie de Sullivan, dit-il, et le style de cette déclaration n'est pas le sien". Il ajoute cependant qu'il ne veut pas suggérer par là que Sullivan n'a pas approuvé la déclaration avant son émission.

On sait que le document a été remis aux journalistes samedi matin, par l'employé d'un hôtel d'Ottawa, après que Sullivan eut manqué au rendez-vous qu'il leur avait fixé en leur annonçant qu'il aurait préparé pour eux une déclaration. On note que cette dernière n'était pas signée.

M. Bengough dit qu'il n'a pas vu Sullivan, qui était secrétaire-trésorier du Congrès, depuis quelques semaines, puisque ce dernier était censé être malade chez lui. Bengough ajoute que durant cette période, le premier contact qu'il a eu avec Sullivan a été dans la journée de samedi, lorsqu'un messenger lui apporta sa démission.

A. A. McLeod

Toronto, 17 (C.P.) — Le membre ouvrier-progressiste de la Législature ontarienne pour le comté de

Toronto-Bellwoods, A. A. MacLeod, a dit samedi que, selon lui, des déclarations de Sullivan sur le parti communiste, comme aussi celles de Igor Gouzenko, ont été écrites par la même personne et que cet auteur serait l'inspecteur de la police fédérale, John Leopold, un officier actif sur les enquêtes anticommunistes.

Sullivan, dans sa déclaration, a mentionné que MacLeod l'avait aidé à organiser à Toronto en 1942 un ralliement en l'honneur de la visite au Canada de cinq étudiants russes.

MacLeod émet l'opinion que Sullivan pourrait bien réapparaître prochainement à Montréal comme candidat libéral aux élections fédérales complémentaires dans le comté de Cartier.

Charles H. Millard

Toronto, 17 (C.P.) — Le directeur au Canada des ouvriers unis de l'acier, Charles H. Millard, a déclaré samedi que la démission de Sullivan des rangs du parti communiste et sa dénonciation des activités communistes sont une preuve que le mouvement ouvrier peut nettoyer sa propre maison sans l'aide de ceux qui pourraient l'écraser.

M. Millard ajoute: "Ce n'est pas un secret que le parti communiste essaie de dominer les unions; mais il faut ajouter que jusqu'à maintenant ses efforts ont eu bien peu de succès."

George Burt

Toronto, 17 (C.P.) — George Burt, le directeur au Canada des ouvriers unis de l'automobile qui forme l'union du C.I.O., la plus puissante du pays, dit que les accusations de Sullivan ne s'appliquent pas à son union. "Nous croyons, dit-il, que la déclaration de Percy Bengough représente bien le point de vue des travailleurs sur cette question lorsqu'il rappelle que les dires de Sullivan ne concordent pas et que les mouvements ouvriers ne peuvent blâmer leurs membres d'avoir des activités politiques."

Sullivan jugé

M. D. S. Daniels, publiciste de l'union canadienne des marins, a déclaré, hier soir, à Montréal, que les membres du local no 1 s'étaient réunis dimanche après-midi et s'étaient constitués en comité pour juger M. J. A. (Pat) Sullivan. Ce comité l'a trouvé responsable "d'avoir trahi l'Union des marins canadiens et les mouvements ouvriers du Canada".

A Montréal

A Montréal, M. Roger Lavigne, président de la Fraternité canadienne des policiers, a déclaré, à Montréal, samedi matin, que la déclaration de Sullivan à l'effet que le parti communiste aurait financé la grève des policiers de Montréal en 1943 est fautive et absurde.

Il ajoute que les dépenses de cette grève ont été payées entièrement par les policiers membres de l'union et que la Fraternité n'a jamais demandé et n'a jamais reçu à ce moment et jusqu'à ce jour l'aide d'aucun parti politique.

Il déclare, de plus, que la Fraternité canadienne des policiers est contre toute ingérence politique dans son organisation et dans l'administration des départements de police.

L'accusation de Sullivan corroborée

Victoria, 17 (C.P.) — M. J. A. Hicks, autrefois membre exécutif de l'union des marins canadiens, qui réside actuellement à Esquimalt, C.-C., a déclaré samedi soir, au cours d'une entrevue, qu'il était nullement surpris de la démission de Sullivan comme chef de l'union.

Sans entrer dans les détails, il dit que les communistes avaient projeté de paralyser toute l'industrie de l'Union à l'effet que leurs plans avaient été déjoués au début de l'année.

"On pouvait s'y attendre depuis quelque temps, dit-il, en parlant de la démission de Sullivan. "Comme délégué de l'union, il n'était pas difficile de voir que les officiers nationaux de l'Union étaient affiliés au parti communiste". Je me suis demandé pourquoi les membres de l'union n'avaient jamais la chance d'élire leur président ou tout autre officier."

H.-C. Meade

Halifax, 17 (C.P.) — Le vice-président pour la région de l'Atlantique de l'Union canadienne des marins, H. C. Bert Meade, a déclaré aujourd'hui qu'il ne se sentait pas dans l'obligation de répondre aux allégations que Sullivan a faites à son sujet, parce que la déclaration émise hier par les marins réunis à Halifax exprime bien son opinion.

On apprend qu'environ 250 membres de l'union se sont réunis hier et qu'ils ont décidé à l'unanimité de rejeter la démission de Sullivan pour ensuite le mettre à la porte "comme un traître à son union et au mouvement ouvrier en général".

M. Meade ajoute que l'union a enregistré ses progrès les plus marqués lorsque Sullivan ne la dirigeait pas.

Télégrammes à MM. Duplessis, King et autres

Montréal, 17 (C.P.) — John Harding, président de l'Union des ma-

Texte de la déclaration de M. J.-A. (Pat) Sullivan

Ottawa, 17 (C.P.) — Voici le texte de la déclaration que faisait à Ottawa, en fin de semaine, M. J. A. (Pat) Sullivan.

"J'avais l'occasion cette année, au mois de janvier, d'être présent à Ottawa à une cérémonie pittoresque; celle qui marquait sur le plan national la semaine de la citoyenneté canadienne. Tandis que j'étais assis et que j'observais les nouveaux Canadiens en train de recevoir leurs certificats de naturalisation, j'ai pu réaliser quel merveilleux pays est le nôtre et constater de plus que ce pays ne pourrait jamais être conservé si l'union de tous les citoyens qui l'habitent n'était pas établie, sans haine, sans divisions sur les croyances, mais plutôt sur la volonté des populations qui tendraient toutes vers le même but, c'est-à-dire vers la disparition de la misère dans ce pays au lieu de laisser quelques-uns exploiter cette misère et ces souffrances à leur profit personnel. Ayant ces idées en tête, j'ai décidé d'écrire ce document, en espérant que dans une petite mesure j'aiderais à amener la réalisation de ce projet.

Lorsqu'en 1934 j'ai eu pour la première fois l'idée de fonder une union de marins, c'était avec l'intention d'établir une organisation de marins qui aurait été dirigée par des marins et pour le bien des marins. Ce programme a été suivi pendant les quelques premiers mois d'activité; cependant, au printemps de 1936, Jack Munroe est devenu actif, il fit entrer dans l'union quelques-uns de ses amis et, dans l'espace d'un an, il réussissait à détenir un poste de commandement; tandis que le dévouement de mon côté qu'il était l'organisateur du parti communiste dans le district numéro 2, de la ville de Montréal.

Rencontre de Fred Rose

C'est par Munroe que j'ai été présenté à un autre individu qui s'est montré très intéressé à l'union des marins et a fait connaître son grand désir d'aider à l'organiser.

(suite à la page deux)

ains des Grands-Lacs, qui est affilié aux Syndicats catholiques nationaux de Montréal, a rendu public aujourd'hui le texte d'un télégramme envoyé hier soir au premier ministre King, au premier ministre Duplessis, au ministre de la Justice, l'Isle, et au chef progressiste-conservateur, John Bracken.

En voici le texte:

"Les activités communistes mises à jour par Pat Sullivan dans les unions ouvrières du Canada sont claires. Nous vous demandons de les étudier attentivement en songeant à une enquête, dans l'intérêt du public, sur les éléments rouges dans les rangs de l'Union des marins. On ne doit pas permettre de nouveau que l'affaire Fred Rose puisse être une menace pour le Canada et pour la paix mondiale.

L'inauguration de la campagne du livre français

Demain matin, à 11 heures, au bureau du maire de Montréal, M. Camille Houde, aura lieu l'inauguration de la campagne du livre français pour l'ouest canadien, organisée par la Chambre de commerce des jeunes de Montréal.

Le premier magistrat de la métropole remettra au président de la campagne, M. Pierre Laporte le premier volume français offert par "Louis Quinze Inc." C'est un volume de grand prix, dont la reliure a été exécutée spécialement pour la circonstance par la Bellure D'Art.

Outre les personnes déjà mentionnées, M. Jules Trudeau, président de la Chambre de commerce des jeunes; M. Marcel Leclerc, président de la Chambre de commerce des jeunes; M. M. Philippe Cloutier, trésorier de la Chambre de commerce des jeunes, prendront part à la cérémonie.

Demain soir, à 8 h. 30, le chanoine Lionel Groulx prononcera une causerie à l'occasion du lancement de cette campagne. Il reste encore quelques billets pour cette soirée et on les retient en téléphonant au secrétariat de la campagne, AM. 5511.

Des chiffres lumineux pour nos maisons

Il n'est pas impossible que l'on ait recours à des chiffres lumineux pour résoudre le problème de la "chasse" à un numéro inconnu sur une rue peu éclairée, le soir. Cette suggestion n'a pas encore été mise à l'étude par le service d'urbanisme ou par le service technique de la ville, mais bon nombre de conseillers ont été saisis du problème et attachent une grande importance à sa solution.

Le problème est qu'un grand nombre de numéros de maisons sont cachés par des colonnes, des escaliers ou autres obstacles, ce qui les rend absolument invisibles la nuit, même quand la rue est bien éclairée.

Des conseillers rapportent que plusieurs villes canadiennes ont présenté des expériences avec ces chiffres lumineux. Ils attendent avec grand intérêt les résultats de ces expériences.

Discours du premier ministre Attlee demain

Londres, 17 (A.P.) — Le premier ministre Attlee prononcera une allocution à la radio, demain, à 9 h. du soir (3 h. de l'après-midi, heure normale de l'est), sur la situation économique en Grande-Bretagne, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Tuée par un train

Une fillette de 13 ans, Léa Groulx, est tombée sous les roues d'une locomotive, qui entrainait en gare à Sainte-Thérèse de Blainville. L'enfant a eu les jambes coupées sur-le-champ. Elle a ensuite expiré en arrivant à Montréal, par le train, alors qu'une ambulance attendait en gare pour l'hospitaliser aussitôt arrivée.

J'ai plus tard découvert que cet individu portait un nom différent de celui qu'il m'avait donné et qu'il était en réalité Fred Rose, devenu par la suite membre du Parlement. C'est lui qui, à son tour, fut le personnage qui établit des contacts à Toronto avec D. Ferguson et qui prépara subsequmment l'entrevue que j'ai eue avec ce dernier.

Cette rencontre eut lieu aux quartiers généraux du parti communiste, rue Adelaide, à Toronto. Munroe lui-même mit maille à partir par la suite avec le parti communiste à Québec et fut renvoyé de l'union un an plus tard.

En 1937, la faction travailliste tout entière du parti a été mise en branle pour trouver des fonds, en préparation d'une grève contre les propriétaires de navires sur les lacs. Pendant la grève elle-même, quelques autres directeurs, de la réception de ces fonds, remis par l'échevin J. B. Salsberg. Nos registres et nos autres documents étaient naturellement inscrits sous des noms divers et l'argent fut remboursé par l'union au parti communiste avant que l'audition des livres de l'union n'ait lieu. Des lors, chaque fois que l'union eut à ouvrir un bureau, on suivit la politique d'établir de façon certaine que tout employé nouveau était membre du parti ou, tout au moins, sympathisant au parti.

Cette procédure fut poursuivie jusque dans le bureau national et des sections du parti s'établirent dans chaque port des lacs. Pendant cette période, nous eûmes naturellement à appuyer la politique de guerre, à prendre position sur la question espagnole et sur tous les autres sujets d'intérêt courant que l'exécutif national du parti décidait d'appuyer.

En 1939, le parti a placé dans notre bureau, à titre de secrétaire, une certaine Mlle Freida Linden, alias Linton. Cependant, j'ai refusé au printemps de 1940 de recevoir

(suite à la page deux)

Les funérailles de M. Arthur Léveillé

Les funérailles de M. Arthur Léveillé, doyen de la faculté des sciences de l'Université de Montréal, décédé ces jours derniers, ont eu lieu ce matin en l'église St-Eugène d'Outremont, S.E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, et chancelier de l'Université a chanté le service. Plusieurs personnalités du monde religieux, civil et universitaire, ont assisté aux funérailles.

Nous publierons demain un compte rendu détaillé de ces obsèques.

Mortellement blessé

M. Ferdinand Chaput, 67 ans, 2393, rue Orléans, a été heurté par une automobile qui conduisait M. Albert Bédard, de 39, rue Meunier, à Point-Vu, alors qu'il traversait la rue Sherbrooke à l'angle de la rue Papineau, vers 11 h. 30 hier soir. Le blessé a été immédiatement hospitalisé à l'hôpital St-Denis. Il est mort ce matin. Son corps a été transporté à la morgue.

La révolte au Paraguay

Rio de Janeiro, 17 (A.P.) — L'Agence de nouvelles brésilienne Asapress rapporte aujourd'hui que les rebelles du Paraguay se sont emparés de la ville de Piedra Juan Caballero, capitale de la province d'Amambay, sur la frontière du Brésil, et qu'ils ont en outre remporté d'autres succès depuis le début de leur rébellion, il y a dix jours.

Les mêmes dépêches disent que les rebelles se sont emparés de la forteresse de Pena Hermosa et qu'ils ont libéré 1,000 officiers qui y auraient été internés sur ordre du président Higinio Morínigo.

Parmi ces internés il y avait le colonel Alfredo Galeano, un des chefs de la garnison de Concepción, là où la révolte a éclaté.

"Le gouvernement dit que les troupes loyalistes se sont emparées de Belén, à 20 milles au sud-est de Concepción, et que des opérations militaires de grande envergure s'organisent contre les troupes révoltées du nord."

Asapress dit que les villes de Capitán Bado et de Belavista, près de la frontière du Brésil...

Condamné à deux ans de pénitencier

Le juge T.A. Fontaine a condamné à 2 ans de pénitencier Percy Boudrie, 27 ans, qui a donné comme adresse 961 ouest, rue Notre-Dame, après que ce dernier se fut vu coupable d'avoir volé une valeur de \$50. Le même individu a déjà subi 15 condamnations pour divers vols commis en Ontario.

M. l'abbé Brassard va beaucoup mieux

A 1 heure aujourd'hui, on a annoncé à l'hôpital St-Luc qu'il y avait eu une amélioration "très sensible" dans l'état de M. l'abbé Jacques Brassard, vicaire à la paroisse St-Louis de France, qui a été victime d'une sauvage agression la semaine dernière. On hésite encore à déclarer qu'il est hors de danger, car une rechute est toujours possible, mais tout va bien pour le moment.

Protestation du comité d'A.C. du comté d'A.C.

Contre les propos du consul Popovitch de Yougoslavie

Le comité diocésain d'action catholique a adressé une résolution au ministre des affaires extérieures, M. Louis St-Laurent, pour protester contre les propos tenus à Montréal, récemment, par le consul Popovitch, de Yougoslavie. Voici le texte de cette résolution de protestation:

Attendu que le journal *The Standard*, dans son édition du 8 mars 1947, publie une entrevue du nouveau consul général de Yougoslavie, à Montréal:

Attendu que les propos tenus par ce consul sont libelleux et diffamatoires à l'endroit de l'Eglise catholique et de son chef, le Souverain Pontife:

Attendu que tous les citoyens canadiens, qui appartiennent à la religion catholique, sont profondément blessés par les paroles de ce consul:

Attendu que la conduite de ce consul est contraire à tous les usages diplomatiques:

Les membres du Comité diocésain d'Action Catholique, réunis en assemblée régulière ce 10 mars 1947, à l'Archevêché de Montréal, protestent avec véhémence contre les déclarations injurieuses et menaçantes du consul général de Yougoslavie de Montréal et ils prient l'honorable ministre des Affaires extérieures du Canada de prendre les mesures appropriées pour assurer le respect qui est dû à tous les citoyens canadiens.

M. Eugène SIMARD, Président diocésain; Mme Willie MAJOR, Présidente diocésaine; Mgr Albert VALOIS, P.A., V.G., directeur diocésain.

La campagne de la Croix-Rouge

Au cours de la matinée les sollicitateurs bénévoles de la campagne de la Croix-Rouge canadienne se sont rapprochés d'un et demi pour cent plus proche de leur objectif. A midi ils avaient recueilli \$185,000, soit 31 pour cent de leur objectif de \$600,000 pour Montréal.

Avancé d'environ un pour cent, ce qui porte le total des sommes recueillies à 20 pour cent de l'objectif provincial de \$1,000,000.

Ces chiffres comprennent un bon nombre d'autres chèques importants, parvenus de donateurs inscrits aux noms réservés. Toutefois, beaucoup d'équipes et des régions entières sont encore à faire rapporter. Une avance importante est venue des contribuables votés par les conseils municipaux de plus de 40 villes et villages.

Les contributions ont votées ces municipalités varient en importance: depuis ville Mont-Royal et Grand-Mère, qui ont fourni \$100 chacune, jusqu'aux petites paroisses qui ont donné \$10 chacune ainsi que une ou deux donnant \$5 chacune. C'est un aspect nouveau et encourageant des contributions à la Croix-Rouge canadienne et que la Société apprécie hautement.

Dans le groupe de \$50 on compte Sorel, Malartic, Notre-Dame de Portneuf et Saint-Michel d'Yamaska. Dans le groupe de \$25 on relève les noms de 17 endroits, dont: Rougemont, Ville St-Pierre, Ile Perrot, St-Joachim de Châteauguay...

Gravement blessé

A la suite d'une collision survenue à trois milles de Sherbrooke, Georges Fortin, un jeune homme de 19 ans, de l'endroit, a subi une fracture du crâne. Il est hospitalisé à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de cette ville. M. Lucien Thibodeau conduisait le véhicule dans lequel le blessé avait pris place, ainsi que deux autres personnes. L'autre, un camion, était conduit par M. Roland Bédard, de St-Elie d'Orford.

On suspend la loi martiale

Jerusalem, 17 (A.P.) — Le gouvernement de la Palestine a suspendu la loi martiale aujourd'hui, après 15 jours de régime militaire. On avait imposé ce régime militaire pour mettre fin à la violence qui sévissait dans tout le pays.

Une nouvelle maladie: le plutonisme

On vient d'inventer une nouvelle maladie qui porte le nom de plutonisme. Elle est causée par le voisinage du plutonium et se manifeste par le grisonnement des cheveux, le cancer des os et la maladie du foie.

Le mal n'a pas encore atteint des humains, mais on l'a constaté chez des animaux.

La poliomyélite et le porphyrie

Le Dr Carl Watson et ses collègues de l'Université du Minnesota ont découvert que dans les cas de poliomyélite, on trouvait des traces de porphyrie dans l'urine, exactement la corrélation pour le 3, qui est plutôt rare. Les porphyries sont des composés associés aux enzymes, sortes de catalyseurs vivants sans lesquels les processus physiologiques seraient impossibles.

Le vieillissement de l'alcool

Une maison de Chicago prétend avoir trouvé ce qu'on pourrait appeler la pierre philosophale des usines de distillation d'alcool, c'est-à-dire un procédé de vieillissement. Les inventeurs prétendent vieillir le whisky, de trois années en 72 heures. Mais les autres maisons n'ont pas les résultats avec quelque scepticisme.

Nouvelle phase dans le procès de Boyer

La preuve de ouï-dire et la preuve circonstancielle — Objection rejetée par le juge Lazure

Le procès de Raymond Boyer, accusé d'avoir violé la Loi des Secrets officiels du Canada de 1939, est entré ce matin dans une nouvelle phase.

Une objection de la défense quant à l'admissibilité des documents produits par Igor Gouzenko, le jeune employé d'ambassade qui a dénoncé l'espionnage russe au Canada, a envoyé le jury dans une chambre adjacente tandis que le juge Wilfrid Lazure entendait les arguments de la Couronne et ceux des procureurs de l'accusé.

Me Gendron, C.R., représentant de Boyer, a affirmé que Gouzenko ne peut être considéré comme un coconspirateur. Mais le juge Lazure fait remarquer que la complicité du témoin avait pu être uniquement passive, et non pas criminelle. Selon Me Gendron, Gouzenko dépendait entièrement de l'armée et de ce fait, n'avait qu'à obéir aux ordres qui lui étaient donnés sans discuter. Il n'a jamais eu la volonté de participer au plan commun.

Faisant un parallèle entre le procès de Rose et la cause Boyer, l'avocat de la défense démontre la différence qui existe entre la preuve de conspiration. Au procès de Rose, une partie de la preuve trouvée dans les documents de l'ambassade était corroborée de façon directe par les déclarations mêmes de Boyer, ce qui a justifié la Cour d'appel d'admettre les exhibits en preuve et de renvoyer les objections de la défense sur ce point.

"Dans une preuve de conspiration, dit-il encore, c'est le jury qui décide de l'admissibilité de la déposition d'un complice. Avant de produire la déposition de Gouzen-

ko devant le jury, il faudrait établir ici qu'il est bien un complice et cela doit être tranché par le tribunal. En droit, nous soutenons que seul le conspirateur peut présenter une preuve légale contre son complice; l'individu qui n'a pas pris part à la conspiration ne peut rapporter que la preuve de ouï-dire. Et la preuve de ouï-dire est inadmissible."

Mais la poursuite, par l'entremise de Me Antoine Rivard, dit que dans une preuve de conspiration, tout fait intéressant la cause peut être rapporté par quiconque en a eu connaissance. Chaque fait et geste d'un coconspirateur peut être amené en preuve et il sera employé pour corroborer les faits et gestes de ceux des membres de la conspiration. Gouzenko a eu connaissance de l'existence et du fonctionnement de cette organisation, et c'est ce qu'il établit par son témoignage. Ceci, sans être toute autre preuve, est un solide point de départ.

"En un mot, résume Me Rivard, c'est la preuve circonstancielle. Cette preuve devient légale parce qu'elle établit un certain point de notre argumentation."

Le juge tranche alors la question en décidant de renvoyer l'objection. Il souligne que quelle que puisse être son appréciation personnelle de la situation, il se sentirait de toute façon lié par les décisions rendues dans des cas identiques par les cours d'Appel du Québec et de l'Ontario, aux procès de Fred Rose, Gordon Lunan et Ned Mazerall.

Puis, le jury étant rappelé, Gouzenko revient dans la boîte des témoins pour produire les exhibits nécessaires à la preuve de la Couronne.

Dans Cartier Les Canadiens-français "oubliés" sur la liste électorale ?

Anomalies frappantes — "Des pâtés de maisons entiers" habités par des Canadiens français sont omis — "Les enfants et les morts ne voteront pas"

La révision de la liste électorale du comté de Montréal-Cartier a commencé ce matin dans les quatre bureaux de révision et l'on a constaté plusieurs anomalies frappantes du fait que des familles entières et même des "pâtés de maisons entières" habités par des Canadiens français ont été oubliés.

Dans le bureau de révision No 3, situé à 85 ouest, rue Duluth, le candidat autonomiste et anticommuniste, Me Paul Massé, a fait ajouter quelque 150 noms qui avaient été "oubliés", dont 60 religieux du Pensionnat Marie-Rose, situé rue Rachel, près Saint-Denis. Au bureau de révision No 4, rue Duluth, et No 4, à 212 ouest, rue Villeneuve.

Un fait a été signalé au bureau No 4 où une dizaine de noms canadiens-français ont été ajoutés à la liste au cours de l'avant-midi. Les fautes d'impression dans la liste électorale sont très fréquentes, ce qui rend le travail quelque peu ardu. L'on a fait remarquer que les recrus émis par les énumérateurs comportaient des noms correctement écrits mais que sur la liste il n'en était pas de même.

Les quatre bureaux de révision sont situés à: No 1, 354 est, rue Ste-Catherine, chambre 55; No 2, 14 est, rue Duluth; No 3, 83 ouest, rue Duluth, et No 4, à 212 ouest, rue Villeneuve.

Ces bureaux seront ouverts demain et mercredi de 10 h. à midi et mercredi, dans la soirée, de 7 h. à 10 h.

Tués dans un déraillement

Un convoi du Pacifique Canadien, se rendant à Mont-Laurier, samedi soir, a déraillé près de la gare de Bédard, un petit hameau à quelques milles en deça. La locomotive et le wagon suivant ont dégringolé dans un ravin. Le chauffeur, M. Lorenzo Bernier, 34 ans, 6371 9e avenue, Rosemont, a été écrasé à mort sous le lourd véhicule renversé. Le mécanicien s'est aussi blessé.

Blessés dans une collision

M. et Mme Armand et Marguerite Bessette, âgés de 45 ans, et domiciliés à 4211, rue Wellington, ont été conduits à l'hôpital-Dieu après que leur automobile eût donné contre un poteau de la compagnie des Tramways, à l'angle des rues Saint-Laurent et Crémazie. M. Bessette a reçu des plaies légères aux sourcils gauches, et sa femme des plaies contuses au front, au nez

Les gains fractionnaires prédominent sur le marché de New-York

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 197,000 actions et de 653,813 actions minières, en comparaison de 178,063 actions et de 664,062 actions minières la semaine dernière.

Vente	Haut	Bas	D. Vte	Vente	Haut	Bas	D. Vte
2805 Abitibi	18 1/2	17 1/2	17 1/2	110 Int. Bronze	25	25	25
4025 De 1 p.d.	21	20	20 1/2	2510 Int. Nickel	24 1/2	23 1/2	23 1/2
270 De 2 p.d.	40 1/2	39 1/2	40 1/2	5085 Int. Paper	49 1/2	48 1/2	48 1/2
290 De 3 p.d.	23 1/2	23	23 1/2	1700 Int. Peto	15	14 1/2	14 1/2
5 Agnew-Burp.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	5 Int. Power	15	14 1/2	14 1/2
40 Alum.	19 1/2	19 1/2	19 1/2	375 Int. U.S. par	12 1/2	12	12 1/2
445 Argus C.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	950 Jam. PS	12 1/2	12 1/2	12 1/2
100 De 4 p.d.	150	150	150	375 Labate	26 1/2	25 1/2	25 1/2
1290 Asbestos	28 1/2	28	28 1/2	400 Lang	21	20 1/2	20 1/2
100 Ashdown	14	14	14	18 Legare p.d.	16	15 1/2	15 1/2
1080 Bathurst A.	21 1/2	21	21 1/2	590 Lewis S.	27	26	26 1/2
303 Bell Tel.	190	187 1/2	187 1/2	5231 Massey-Harris	20	19	19 1/2
100 BC Pow. A.	29	28 1/2	28 1/2	2185 McColl-Front.	25 1/2	24 1/2	24 1/2
75 Bruck Steel	27	26	26 1/2	20 Mitchell B.	19	18 1/2	18 1/2
526 C. Beaumont	16	15 1/2	15 1/2	25 Mont. Cot. p.d.	41 1/2	41 1/2	41 1/2
103 De p.d.	49 1/2	49	49	15017 Mont. Pow.	24 1/2	24	24 1/2
5165 C. Brew.	25 1/2	24 1/2	24 1/2	860 Nat. Brew.	45	44	44 1/2
10 De p.d.	106	106	106	40 Nat. Pow. p.d.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
300 Can. Car.	14	13 1/2	13 1/2	1105 Nat. Steel Car	25 1/2	24 1/2	24 1/2
270 De A. p.d.	19 1/2	18 1/2	18 1/2	375 Niag. Wire	24 1/2	24 1/2	24 1/2
300 De p.d.	41 1/2	40 1/2	40 1/2	1270 Noranda	48	47	48
300 De p.d.	41 1/2	40 1/2	40 1/2	263 Orlive	28 1/2	27 1/2	27 1/2
300 De p.d.	41 1/2	40 1/2	40 1/2	575 Ott. C. & A.	102 1/2	102 1/2	102 1/2
50 C. Conv.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	97 Page-Hervey	31	31	31
50 De B.	14	14	14	10 Penmans	38	36	36 1/2
80 C. For Inv.	35	34	34	115 Powell-River	27	26	26 1/2
300 Can. Loco	17 1/2	17 1/2	17 1/2	1040 Pow. Corp.	13	12 1/2	12 1/2
75 Can. Oils	13 1/2	13 1/2	13 1/2	2375 Price Bros.	58 1/2	56 1/2	57 1/2
2908 C.F.P.	13 1/2	13 1/2	13 1/2	105 De p.d.	102 1/2	102 1/2	102 1/2
1175 Cockburn Plov	13 1/2	13 1/2	13 1/2	125 Que. Power	19 1/2	19 1/2	19 1/2
1661 C. Smelting	84 1/2	83 1/2	84 1/2	13 Regent Knitt.	25	25	25
915 C. Glass	42 1/2	42	42	100 Royal	105	104 1/2	105
65 Crown C.	30 1/2	30 1/2	30 1/2	18079 St. Law. Corp.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
75 Davis L.A.	13	13	13	5 St. Law. P. p.	123	120	120
70 De B.	13	13	13	275 St. L. Paper P.	25 1/2	24 1/2	25 1/2
3915 Diat-Seag.	16 1/2	16 1/2	16 1/2	850 Sicks Brew	12 1/2	12 1/2	12 1/2
391 D. Bridge	14 1/2	14 1/2	14 1/2	105 De v.d.	12	12 1/2	12 1/2
21 De Coal p.d.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	540 Simmons & S.	29 1/2	29	29 1/2
7 Dom. Dalries	10 1/2	9	9 1/2	235 So. C. Power	16	16	16
70 De Glass	40 1/2	39 1/2	39 1/2	1455 Stenchem.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
190 De p.d.	37	37	37	45 De p.d.	102	102	102
263 Dom. Tar.	27 1/2	26 1/2	26 1/2	225 Steel of Can.	79 1/2	79	79
209 De p.d.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	20 De p.d.	183	183	183
5 De p.d.	182	182	182	1215 Union Steel	9 1/2	9 1/2	9 1/2
225 Electroflux	16 1/2	16 1/2	16 1/2	10 Vista	20	20	20
728 E. & Heat.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	1029 Walker	23 1/2	23 1/2	23 1/2
200 Ene. El. A.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	50 W. Groc. A.	35	35	35
1335 Fam. Play.	18 1/2	17 1/2	17 1/2	300 Weston	30 1/2	30	30
10 Foundation	24 1/2	24 1/2	24 1/2	20 De p.d.	105	105	105
229 Gesteau	17 1/2	17 1/2	17 1/2	1396 Winn. El.	15 1/2	15	15
63 De p.d.	110	109 1/2	110	250 Zellers	37 1/2	37	37
9 De p.d.	109 1/2	109 1/2	109 1/2	75 De 6 p.d.	29	28	29
510 Gen. Bakery	9 1/2	9 1/2	9 1/2	325 Commerce	22 1/2	22	22
325 Goodyear P.	54	54	54	608 Montreal	26 1/2	26	26
1253 Gypsum	15 1/2	15 1/2	15 1/2	95 N. Scotia	37 1/2	37	37
230 Ham. Bridge	15 1/2	15 1/2	15 1/2	1110 Royale	24	24	24
1337 H. Smith	28	27	27 1/2				
1253 Hud. Bay M.	41 1/2	41 1/2	41 1/2				
3685 Imp. Oil	13 1/2	13 1/2	13 1/2				
1043 Imp. Tob.	13 1/2	13 1/2	13 1/2				
Ind. Accept.	32 1/2	32	32 1/2				
5 De p.d.	103	103	103				

LE CURB DE MONTREAL

Sommaire de la semaine dernière	Haut	Bas	Prem
290 Auto Fab. B.	6 1/2	6	6
62 Bichard's B.	6 1/2	6	6
1 Beld. p.	167	167	167
270 Brew. & Dist.	16	16	16
1153 B.A. O.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
1810 BC Pack A.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
1400 De B.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
3109 Brown Co.	4 1/2	4 1/2	4 1/2
320 De p.d.	78	78 1/2	78 1/2
1 Burns A.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
59 Calg. P. p.	107	107	107
40 CN Pow. p.	110	110	110
5 C. Starch	108	108	108
275 C. Vinegar	14	14	14
158 Can. Gen. p.	16	16	16
12 C. Ingersoll	65	65	65
3510 C. Marconi	2 1/2	2 1/2	2 1/2
580 C. P. & P. Inv.	2 1/2	2 1/2	2 1/2
123 C. Silk Pr.	30	30	30
323 C. Vickers	87 1/2	86	86
20 De p.d.	135	135	135
15 C. Westingh.	135	135	135
108 Cassidy p.	140	135	135
25 Chateaux-G.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
75 Claude p.d.	5 1/2	5 1/2	5 1/2
175 Com. Alcohol	4	4	4
5 C. Div. Secs.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
8200 C. Paper	17 1/2	17 1/2	17 1/2
3725 Cub Air	16	15 1/2	15 1/2
75 David A.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
10 De B.	4 1/2	4 1/2	4 1/2
250 D. Mail	38	38	38
20 D. Squire Corp.	37	37	37
7 D. Wool	14 1/2	14	14
1975 Donagone	13	13	13
25 East Steel	11	10 1/2	10 1/2
103 Esmond	21	21	21
65 F. Farmer	56	56	56
200 Fed. Grain	7	7	7
2305 Fleet	4 1/2	4 1/2	4 1/2
270 Ford A.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
1017 Fraser	20 1/2	20 1/2	20 1/2
1500 G. Lakes Paper	26	26 1/2	26 1/2
10 Hotel LaSalle	26	26 1/2	26 1/2
953 Hydro-Elec.	34	34	34
10 I. Pains	11	11	11
100 Journal P.	15	15	15
121 St. John	11 1/2	11 1/2	11 1/2
200 Lambart	11 1/2	10 1/2	10 1/2
160 MacLenn	40 1/2	40 1/2	40 1/2
100 M. L. Mill	14 1/2	14 1/2	14 1/2
16 Mart T. & P.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
325 Mass-Harris p.	30 1/2	29 1/2	29 1/2
10 McColl-Front.	104	104	104
200 Melchers p.	104	104	104
2270 M. & O. Paper	17 1/2	17 1/2	17 1/2
5 Mil Refr.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
272 Mt. Royal R.M.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
50 Mt. Royal R.M.	10	9 1/2	9 1/2
13 N. S. Light	10	10	10
123 Nuclear	10 1/2	10 1/2	10 1/2
445 Orange Cr.	19 1/2	18 1/2	18 1/2
150 Paton Mfg.	18	18	18
15 Power Ct.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
150 Purdy Flour	13 1/2	13 1/2	13 1/2
100 Que. & P. p.d.	26	26	26
23 Cus. Zil.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
171 Royale	16 1/2	15 1/2	15 1/2
20 Sennaro	12	12	12
40 So Power p.	122	121	121

Assemblée générale annuelle de La Prévoyance

Le total de l'assurance-vie en vigueur s'élève à \$5,163,452 — Forte augmentation enregistrée dans le montant des primes brutes perçues en 1946 — Capital porté de \$400,000 à \$500,000 — Remarques de son président, M. Alphonse Raymond

Une fois de plus, nous enregistrons, en ce qui concerne les assurances, une importante augmentation des primes brutes des polices souscrites au cours de l'exercice. Ces primes s'établissent en effet à \$1,764,431, soit \$336,836 de plus qu'en 1945, année où elles avaient dépassé de \$290,890 celles de 1944. Si l'on réduit la réassurance, les primes se chiffrent encore par \$1,492,946 et l'augmentation nette est de \$346,817.

D'autre part, notre service d'assurance-vie, réorganisé en 1944, a continué de fonctionner si bien que le nombre des polices d'assurance-vie ordinaires émises en 1946 a presque égalé celui des polices en vigueur à la fin de 1945. De fait, 1,313 contrats ont été émis au dernier pour un montant de \$2,875,429; ce dernier chiffre se compare à \$1,777,999 et \$1,007,665 pour les années 1945 et 1944 respectivement; compte tenu des polices émises antérieurement, il porte le total de l'assurance-vie en vigueur au 31 décembre 1946 à \$5,163,452 représentant 2,448 contrats. Il faut ajouter à cela 544 polices d'assurance-vie populaire s'élevant à \$180,778.

Les réserves correspondant aux contrats précités sont suffisantes ou exactes, suivant le cas, ainsi qu'il faut le constater des vérifications qui figurent au bas du bilan. La réserve de \$319,084 pour rentes représente le capital requis pour verser les sommes payables mensuellement aux assurés, en vertu de polices d'assurance populaire accordant les indemnités de la Loi

des accidents du travail. La réserve pour primes non acquises est établie suivant les exigences du Service des assurances et la réserve mathématique d'assurance-vie a été certifiée par l'actuaire-conseil de la compagnie. Quant à la réserve pour sinistres en voie de règlement, elle s'élève à \$440,076. De ce chiffre, \$16,503 s'appliquent aux sinistres d'assurance-vie et la différence, aux réclamations soumises principalement en vertu de polices d'assurance automobile, responsabilité patronale et responsabilité civile. Une réserve de \$36,184 a aussi été faite en vue d'acquiescer les impôts fédéraux et municipaux de l'exercice.

Bénéfice net

Les opérations de l'exercice se sont soldées par un bénéfice net de \$28,594, ce qui est \$10,450 de moins que pour 1945. Il faut remarquer toutefois que ce bénéfice net fut établi après qu'on eut augmenté de \$9,500 la réserve pour les sinistres inconnus au 31 décembre. Ces résultats sont satisfaisants, car il ne faut pas oublier que, notre service d'assurance-vie n'ayant été réorganisé qu'en 1944, nous sommes encore dans la période où son développement est onéreux. En fait, la perte des opérations de ce service s'établit à \$52,012.

De plus, les primes des polices souscrites s'étant accrues considérablement, il en a résulté une augmentation de \$13,338 à la réserve de primes non acquises.

Actif

L'actif total de notre compagnie a de nouveau fait un bond considérable; il s'établit maintenant à \$2,479,449, soit une augmentation de \$467,715 par rapport à l'année précédente.

Les disponibilités de caisse s'élèvent à \$135,827 et représentent un degré de liquidité que vos administrateurs ont jugé satisfaisant.

Les placements effectués en 1946 ont porté le total des obligations à \$1,132,912, dont près de \$700,000 d'obligations du Dominion du Canada, et celui des actions à \$559,397, dont une forte proportion d'actions privilégiées, ainsi que d'actions de banques et de sociétés de fiducie. Le total des placements, à la fin de l'année s'est ainsi accru de \$332,784.

En vue de l'avenir, la compagnie a acheté l'immeuble situé au coin sud-est de la rue Craig et de la Côte de la Place d'Armes, au prix de \$32,500. Cette acquisition a porté le poste des immeubles, amortissement déduit, de \$297,423 à \$326,104.

Situation financière

La situation financière de La Prévoyance a continué de progresser au cours de l'année; le capital a été augmenté de nouveau et porté de \$400,000 à \$500,000, cependant que la réserve générale s'accroît de son côté de \$8,000, ce qui établit désormais à \$150,000. Cette augmentation de \$80,000 provient, pour un montant de \$38,000, de la prime sur vente d'actions, le reste, soit \$42,000, étant pris à même les bénéfices de l'exercice. Le solde de ces bénéfices, représentant une somme de \$16,594, a été ajouté au compte de surplus, qui est ainsi passé de \$76,167 à \$92,761. Le désir de vous rappeler en terminant ce que je vous disais l'an dernier sur la nécessité d'intensifier le travail de prévention des incendies et des accidents dans notre province, où le grand nombre des sinistres a pour résultat des taux généralement plus élevés que dans les autres provinces. Le public devrait s'intéresser sérieusement à ce problème, tant pour sauvegarder la vie des citoyens et leurs biens matériels que pour contribuer à l'abaissement des taux d'assurance qu'il doit payer.

Conseil d'administration

A l'assemblée annuelle, les administrateurs suivants ont été élus: MM. Etienne Crevier, Marcel Faribault, Gérard Favreau, Lucien-H. Gendron, Henri Geoffroy, J.-E. Edouard Labelle, J.-O. Montplaisir, René Morin, Chénier Picard, Alphonse Raymond, Jean Raymond et Maxime Raymond.

Lors de l'assemblée du conseil d'administration qui a été tenue à l'issue de l'assemblée générale, M. Alphonse Raymond a été réélu président, M. Maxime Raymond, vice-président. Les administrateurs suivants ont été élus membres du comité exécutif: MM. Alphonse Raymond, L.-H. Gendron, Henri Geoffroy, J.-E. Edouard Labelle et Jean Raymond.

Bourse de Montréal

Montréal, 17 (C.P.). — Les cours locaux ont été affectés de l'irrégularité ce matin durant la première partie de la séance. Les industriels ont accusé autant de pertes que de gains tandis que les mines d'or étaient délaissées. Dans le groupe des papiers, Abitibi et International Paper ont montré de la fermeté mais Minnesota & Ontario a paru lourd. Asbestos et Massey-Harris ont gagné respectivement 3/4 de point et 1/2. Dillinger, Seagraves, a reculé de 1/4. Brazilian Traction a haussé de 1/4 de point et Shawinigan a perdu 1/4 de point dans les services publics. International Nickel s'est raffermi dans les métaux usuels ainsi que Imperial Oil dans les pétroles mais McCol. Frontenac a perdu du terrain.

Bourse de New-York

New-York, 17 (A.P.). — Les valeurs dirigeantes ont été affectées d'une meilleure tenue ce matin à Wall Street et des gains fractionnaires ont été enregistrés dans plusieurs groupes. Après un début plutôt lent, Chesapeake & Ohio, Northern Pacific, American Water Works, Sperry, Bethlehem, Eastern Air Lines, Kenecott, Paramount Pictures, Pennsylvania Railroad et Texas Company ont gagné du terrain.

Bourse de Toronto

Toronto, 17 (C.P.). — A l'ouverture des cours sur le marché de Toronto ce matin, les gains ont légèrement prédominé parmi les industriels et les mines d'or, mais le marché était peu achalandé. Montreal Power a débuté avec un gain de 1-8 à 24 1-8 et Canada Northern Power, National Grocers, Gypsum et Simpsons ont aussi enregistré des gains, mais Walkers, Imperial Oil, International Petroleum and Int. Paper ont accusé des pertes. Donald a été en vedette parmi les mines d'or avec un gain de 9 cents à \$1.20. Alcatraz a avancé de 5 cents et El Sol, de 6 cents. Kerr Addison a perdu 1-8 à 13 1-8 et O'Brien et Malartic ont reculé respectivement de 5 cents. Consolidated Smelters a gagné 1-2 à 84 1-2 et Sherritt est demeuré inchangé à \$4.15.

Dans l'affaire de la succession de feu Erle Tremaine Wilband

Avis de pétition pour lettres de vérification

AVIS est par les présentes donné que le mercredi, 16ème jour de mars 1947, à 10 h. 30 de l'avant-midi, une pétition sera présentée devant le juge de la Cour supérieure séant au Palais de Justice, à Montréal, de la part d'Erle Tremaine Wilband, veuve d'Erle Tremaine Wilband, pour la production de lettres de vérification aux fins d'établir à quelles personnes échoit la succession de feu Erle Tremaine Wilband et quelle est la part de chacune d'elles. CHAUVIN, WALKER et MARTINEAU, procureurs de la pétitionnaire.

Reflets de la Bourse

La fin de semaine n'a pas apporté beaucoup de changement sur le marché de New-York et le ton s'est maintenu à la baisse dans presque tous les groupes. Au début de la séance d'aujourd'hui quelques titres de choix ont manifesté un peu de vigueur, mais les valeurs dirigeantes sont demeurées inchangées, toutefois vers l'heure du midi les avances fractionnaires prédominaient sur la liste. Dès le début le marché a été peu actif et les achats avaient

Un quatrième championnat consécutif pour le club Canadien

Un quatrième blanchissage pour Durnan

Bill Durnan a réussi samedi soir son quatrième blanchissage de la saison, alors que son club a disposé des Rangers de New-York par 1 à 0, devant une foule de 11,000 personnes, au Forum de Montréal.

Les visiteurs ont joué avec une extrême prudence, car ils bataillaient avec l'énergie du désespoir pour se qualifier pour les éliminatoires, mais ils n'ont pas eu de chance contre un Bill Durnan en grande forme et une défense plus que solide du côté du Canadien.

C'est Buddy O'Connor qui a été le vrai héros de la soirée en comptant le point de son club à quelques minutes de la fin de la deuxième période. Il a accepté une passe de Blake et son lancer a pris Raynor en défaut. Notons que le gardien des visiteurs a joué une merveilleuse partie dans ses filets et qu'il a bloqué un total de 44 lancers, alors que Durnan n'en arrêtait que 15. Raynor a été particulièrement brillant en face de Richard, qui aurait dû en fait compter un ou deux points.

La ligne d'attaque Peters-Mosdell-Chamberlain a été brillante en plus d'une circonstance, mais toujours Raynor montait la garde et disposait prestement de tous les lancers. Peters a même réussi à faire pénétrer la rondelle à l'intérieur du filet, mais Hayes, l'arbitre, n'a pas accordé le point parce qu'il avait, dit-il, sifflé un hors-jeu.

Dans le camp des Rangers, après Raynor, c'est Edgar Laprade qui a été le plus spectaculaire. Il a tenu la défense du Canadien en haleine du commencement à la fin et, dans les dernières minutes de jeu, il s'est échappé du peloton pour arriver seul devant Durnan. C'est miracle que notre gardien de buts ait bloqué son lancer.

Quatrième blanchissage

Bien protégé par ses coéquipiers et solide quand c'était le temps, B. Durnan a mérité son quatrième blanchissage de la saison. Il est pratiquement assuré de remporter pour une quatrième année consécutive le trophée Vézina, ce qui devrait, à notre avis, dissiper tous les doutes sur sa valeur. Durnan, comme toujours, a été une véritable inspiration pour son club, tant par son flegme dans les moments critiques, que son enthousiasme devant les bons coups des autres.

C'était Hayes qui officiait. Cela veut nécessairement dire que les punitions n'ont pas été nombreuses. Il nous faut admettre toutefois que la partie n'a pas été dure et que l'arbitre s'est assez bien tiré d'affaires. C'est Lamoureux qui a échappé de la première punition après dix minutes de jeu dans la période. Heureusement les Rangers n'ont pu rien faire de bon en son absence et quelques minutes après son retour Buddy O'Connor comptait, avec l'aide de Toe Blake.

Au commencement de la troisième période Bouchard a bousculé Grant Warwick et le joueur des Rangers est resté étendu sur la glace pendant quelques instants. On a dû finalement le transporter à l'hôpital, où il s'est complètement remis de sa chute. Bouchard a tout de même échappé d'une punition mineure, au cours de laquelle les Rangers ont été très menacés.

Jean-Paul Denis, la nouvelle recrue des Rangers, a remplacé temporairement Warwick contre Laprade et Leswick.

Un peu plus tard Laycoe a été puni, mais les Canadiens n'ont pas su profiter de leur avantage numérique. Même que Laprade a pu s'échapper pour se rendre jusqu'à Durnan et faire vivre une minute de grande anxiété à la foule. Mais Bill montait bonne garde et il a écarté le lancer de l'excellent centre des New-Yorkais.

Il ne restait que 30 secondes de jeu et Frank Boucher a retiré son gardien de buts dans une dernière tentative pour éviter le blanchissage, mais cela n'a rien donné.

Cette défaite laisse aux Rangers bien peu d'espoir de participer aux éliminatoires, surtout si l'on songe que les Ailes Rouges de Détroit ont facilement gagné contre le Chicago par 8 à 3.

Alignement des équipes:

RANGERS — But, Rayner; défenses, Judd et Colville; centre, Laprade; ailes, Warwick et Leswick. Subs.: Laycoe, Trudel, Watson, Cooper, Hextall, Denis, Demarco, Russell, Gardiner, Bell.

CANADIEN — But, Durnan; défenses, Reardon et Bouchard; centre, O'Connor; ailes, Richard et Blake. Subs.: Harmon, Lamoureux, Mosdell, Chamberlain, Peters, Reay, Gravelle, Allen, Filion, Macey.

Arbitres: Hayes, McCabe, Young. Aucun point. Aucune punition. Deuxième période.

1-Canadien, O'Connor . . . 18.22 (Blake). Pun.: Lamoureux.

Troisième période. Aucun point. Pun.: Bouchard, Laycoe.

Tony Martinelli contre Raymond

Tony Martinelli, un solide lutteur qui a fait ses preuves dans le passé dans nos arènes locales, sera de retour dans la métropole canadienne, alors qu'il fera face au solide Larry Raymond, dans la rencontre finale de la séance de lutte qui se présentera le promoteur Ray Lamontagne en la salle du marché St-Jacques. Ce combat promet d'être très goûté des fervents de la lutte. Martinelli et Raymond sont deux lutteurs scientifiques qui devraient fournir un combat vraiment intéressant.

Raymond semble invincible et Martinelli est déterminé à prouver au public montréalais qu'il est de taille à affronter l'as d'El Paso. Ce dernier est très populaire auprès des amateurs locaux et sa venue au St-Jacques ce soir, suscite un immense intérêt. Raymond sera légèrement favori pour l'emporter sur le solide Martinelli.

Les Québécois ont été vaincus

Le Royal a définitivement montré sa supériorité hier après-midi, au Forum, en remportant la troisième partie de semi-finale des éliminatoires pour le trophée O'Connell et le championnat de la ligue Senior de la province, en battant les As de Québec par le compte de 5 à 1. Une foule de 10,000 personnes a assisté à cette partie enlevante et remplie d'incidents.

Les joueurs de Frank Carlin ne se trouvaient plus qu'à une partie de la victoire pour remporter cette série contre les As, lorsqu'ils quittèrent la glace du Forum, hier. Ils ont en effet une avance d'une partie dans la série de trois de cinq et il se pourrait qu'ils l'emportent encore facilement mardi soir, à Québec, lorsqu'ils joueront leur quatrième partie.

Les joueurs du Royal n'ont pas semblé souffrir trop de l'absence de leur brillant coéquipier Claude Campeau, qui avait été blessé lors de la partie précédente à Québec. Ils ont montré beaucoup plus de rapidité et d'ensemble que leurs adversaires et se sont montrés plus sûrs autour des buts de Lionel Bouvrette.

Le premier point a été compté dans la deuxième minute de jeu, au cours de la première période, par le Royal qui n'a jamais perdu l'avantage par la suite. Ce premier point a été enregistré par Curry alors que le chronomètre marquait 1 minute et 25 secondes. Curry reçoit une passe de Riopelle, contourne les filets et fit ricocher la rondelle sur le patin de Bouvrette pour la faire pénétrer à un pouce de la ligne rouge à l'intérieur de la cage.

Six minutes plus tard, Québec a égalé le pointage lorsque Ludger Tremblay a complété le passé de Nil Tremblay et Hextimer. Quatre punitions ont marqué cette période. Mais les opposants ne se sont pas rudoysés plus qu'il ne le fallait. Pépin a été puni pour avoir retenu un adversaire et Renaud pour avoir fait trébucher. Harvey a été puni deux fois dans cette période. Une fois pour rudesse et une seconde fois pour un coup d'épaule sur la rampe.

Le Royal a compté le deuxième but durant la deuxième reprise du jeu. La rondelle était à peine mise au jeu que Galbraith, s'en empara dans sa propre zone, alla la porter directement derrière Bouvrette, après avoir déjoué seul toute l'équipe adverse. Ce fut le seul point de cette période. Locas, Renaud, Tondreau, Plamondon et Harvey ont été punis dans l'ordre pour diverses infractions au jeu. Les arbitres Monday et Paquet ont tenté de se montrer sévères, mais ils l'ont fait au moment inopportun et la foule a manifesté bruyamment chaque fois.

Durant les deux premières périodes de jeu, les deux gardiens de but se sont livrés une lutte acharnée. Jerry McNeil a arrêté 9 lancers dangereux contre 8 pour Bouvrette au cours de la première période. Il en a bloqué 7 durant la deuxième période, alors que Bouvrette en renvoyait 10.

Lorsque débuta la troisième reprise, le Royal avait une avance d'un point, mais à la fin de la période pour porter le résultat à 5 points. Galbraith a compté son deuxième but assisté de Riopelle après 12 minutes de jeu. Locas porta l'avance du Royal à 3 points à la 16e minute lorsqu'il a compté sur des passes de Morin et Laforce. Le dernier point a été compté moins d'une minute plus tard par Morin, avec l'aide de Locas et Pépin.

La bagarre a failli être déclenchée à deux reprises durant les premières minutes de la dernière période lorsque Galbraith et Gruhn en sont venus aux coups derrière les buts de McNeil. Tous deux ont été envoyés au pénitencier pour refroidir leur ardeur. Harvey a été puni pour la quatrième fois. Casavant et Plamondon ont également pris le chemin du pénitencier pour rudesse.

Les gardiens de buts ont eu à arrêter des coups très difficiles dans les filets. Mais c'est McNeil qui a le plus brillé. Il a arrêté 13 lancers lorsque les As faisaient des efforts pour diminuer l'avantage d'un point qu'avait le Royal au début de la période. Au désespoir des avant de Lex Cook il les a tous repoussés. Bouvrette, qui s'est trouvé plusieurs fois seul en face des avant du Royal, n'a pu les empêcher d'enregistrer 3 points durant cette période. Il a reçu 10 lancers au cours de cette période.

QUÉBEC — Buts, Bouvrette; défenses, Renaud, Taggart; centre, N. Tremblay; ailes, L. Tremblay, Hextimer; subs, Carraher, Bouchard, Tondreau, Bockliff, Gruhn, Nelson, Charest, Marshall, Marcia.

ROYAL — Buts, McNeil; défenses, Galbraith, Riopelle; centre, Riopelle; ailes, Curry, Hextimer; subs, Fies, Laforce, Morin, Locas, Pépin, Casavant, Malone, Plamondon. Arbitres: Sibby Munday et Albert Paquette.

Première période. 1-Royal, Curry (Riopelle) . . . 1.23 2-Québec, L. Tremblay (N. Tremblay, Hextimer) . . . 7.29 Punitions: Pépin, Renaud, Harvey (2).

Deuxième période. 3-Royal, Galbraith (Renaud, Tondreau, Plamondon, Harvey) . . . 0.30 Punitions: Locas, Renaud.

Troisième période. 4-Royal, Galbraith . . . 12.40 5-Royal, Locas (Morin, Laforce) . . . 16.09 6-Royal, Morin (Locas, Pépin) . . . 17.37 Punitions: Galbraith, Gruhn, Harvey (2), Boorman, Casavant.

La rencontre semi-finale au programme mettra aux prises le rusé lutteur québécois George Cagney et le très brutal athlète de Verdun, Larry Madison. Ce dernier est un vilain du métal qui compte sur ses multiples prises illégales pour s'assurer la victoire, mais nombreux sont ceux qui croient que Cagney saura lui rendre la monnaie de la pièce. Al Tucker se mesurera avec Jean Pusie dans le combat spécial, tandis que Eddie Auger et Hervé Desroches se rencontreront dans la préliminaire.

Autre échec pour le club de Gottselig

Chicago, 17 — Les Eperviers de Chicago ont fait piètre figure contre les Ailes Rouges de Détroit, hier soir. Les protégés de Johnny Gottselig ont essuyé leur 55e échec de la saison, lorsqu'ils furent vaincus par le club de Jack Adams par le compte de 10 à 6 et les locaux finissent en dernière place loin derrière leurs rivaux du circuit Campbell.

Par leur victoire d'hier, les joueurs de Détroit sont pratiquement assurés de la 1e position de la Ligue. Tout semble indiquer qu'ils participeront aux éliminatoires de la coupe Stanley. Ils ont une avance de 5 points sur les Rangers de New-York, avec une partie de moins à jouer que les New-Yorkais.

Max Bentley a été tenu en respect durant les deux premières périodes, mais il a réussi à compter deux buts et à fournir une assistance à la reprise pour finalement monter en 1ère place des compteurs de la Ligue Nationale. Il devança Richard par deux points.

Roy Conacher a dirigé l'offensive des vainqueurs avec quatre buts et une assistance, tandis que Ted Lindsay a obtenu trois buts.

Alignement des équipes: **DETROIT** — Buts, Lumley; défenses, Quackenbush et Stewart; centre, Abel; ailes, Lindsay et Horeck; subs, Reise, Taylor, Lundy, R. Conacher, Couture, Brunetteau, Howe, J. Conacher, McCall, MacKay. **CHICAGO** — Buts, Francis; défenses, Wares et Jackson; centre, M. Bentley; ailes, Brown et Kaleta; substituts, Smith, Ashworth, Gee, Mosienko, Hamill. Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Ed. Mopham et Jim Primeau.

Première période. 1-Détroit, R. Conacher (Taylor, Abel) . . . 2.34 2-Détroit, R. Conacher (Taylor, Quackenbush) . . . 3.56 3-Détroit, R. Conacher (Taylor) . . . 11.30 4-Chicago, Ashworth (Taylor, Brunetteau) . . . 18.05 5-Détroit, Lindsay (Horeck) . . . 18.30 Punitions: Kaleta, Lindsay . . . 8.

Deuxième période. 6-Chicago, Mosienko (Hamill, Kaleta) . . . 3.54 7-Détroit, Abel (J. Conacher, Taylor) . . . 13.49 8-Détroit, Lindsay (Abel) . . . 18.15 9-Détroit, R. Conacher (Taylor, Brunetteau) . . . 19.45 Punitions: Kaleta.

Troisième période. 10-Détroit, Lindsay (Howe) . . . 3.12 11-Chicago, Gee (Stewart, Taylor) . . . 3.57 12-Chicago, M. Bentley (Brown, Gee) . . . 8.46 13-Détroit, Brunetteau (R. Conacher, Taylor) . . . 9.06 14-Détroit, Brunetteau (M. Bentley, Ashworth) . . . 15.45 15-Chicago, M. Bentley (Hamill, Brown) . . . 16.35 Punitions: Kaleta.

Max Bentley a été tenu en respect

Détroit, 17 — Le club de Détroit s'est de nouveau affirmé bien supérieur au club Chicago, samedi soir, alors que les joueurs de Jack Adams sont venus en cette ville pour faire face aux Eperviers. Les visiteurs remportèrent une victoire facile sur leurs rivaux en l'emportant par le compte de 8 à 3 pour améliorer leur position dans le classement de la Ligue Nationale.

Du commencement à la fin, les locaux eurent le dessus et leur victoire ne laissa jamais aucun doute. Dès la manche initiale, le Détroit a compté cinq points et au commencement de la 2e période, les Ailes Rouges portèrent le compte à 6 à 0. Le seul problème qui se posait était de savoir combien de buts les gars de Jack Adams pourraient enregistrer contre le jeune Francis, qui a succédé dans les filets du Chicago à la place de Paul Bibeault il y a quelques temps.

Les Eperviers purent éviter le blanchissage. Au cours du 2e engagement, Kaleta réussit à déjouer le gardien de la 2e période, les Ailes Rouges portèrent le compte à 6 à 0. Le seul problème qui se posait était de savoir combien de buts les gars de Jack Adams pourraient enregistrer contre le jeune Francis, qui a succédé dans les filets du Chicago à la place de Paul Bibeault il y a quelques temps.

Les Eperviers purent éviter le blanchissage. Au cours du 2e engagement, Kaleta réussit à déjouer le gardien de la 2e période, les Ailes Rouges portèrent le compte à 6 à 0. Le seul problème qui se posait était de savoir combien de buts les gars de Jack Adams pourraient enregistrer contre le jeune Francis, qui a succédé dans les filets du Chicago à la place de Paul Bibeault il y a quelques temps.

Les Eperviers purent éviter le blanchissage. Au cours du 2e engagement, Kaleta réussit à déjouer le gardien de la 2e période, les Ailes Rouges portèrent le compte à 6 à 0. Le seul problème qui se posait était de savoir combien de buts les gars de Jack Adams pourraient enregistrer contre le jeune Francis, qui a succédé dans les filets du Chicago à la place de Paul Bibeault il y a quelques temps.

La partie de samedi fut exempte de rudesse et l'arbitre eut la tâche facile et quelques punitions mineures seulement furent infligées. Max Bentley qui batailla avec Maurice Richard pour les honneurs du championnat individuel, n'a pu rien faire dans cette rencontre. Il n'enregistra aucun point et ne put obtenir aucune assistance.

Pete Horeck, un ex-protégé-coureur du Chicago, obtenu par Détroit en échange de Brown, a dirigé l'offensive de son club avec deux buts et autant d'assistances.

Alignement des équipes: **CHICAGO** — Buts, Francis; défenses, Mariucci et J. Jackson; centre, M. Bentley; ailes, Brown et Kaleta; subs.: C. Smith, Ashworth, Gee, Mosienko, Hamill, Wares, Gadsby.

DETROIT — Buts, Lumley; défenses, Stewart et Quackenbush; centre, Abel; ailes, Lindsay et Horeck; subs: Reise, Taylor, Lundy, R. Conacher, Couture, Brunetteau, McKay, J. Conacher, Howe, McCall. Première période.

1-Détroit, Lundy (J. Conacher, Quackenbush) . . . 10.29 2-Détroit, R. Conacher (Taylor) . . . 10.36 3-Détroit, Taylor (McCall, R. Conacher) . . . 11.38 4-Détroit, Lindsay (Reise, Abel) . . . 13.02 5-Détroit, Horeck (Taylor, Abel) . . . 19.21 Punitions: Mariucci, Stewart, Brown.

Deuxième période. 6-Détroit, Horeck (R. Conacher, Quackenbush) . . . 6.16 7-Chicago, Kaleta . . . 19.45 Punitions: Brown, Horeck.

Troisième période. 8-Détroit, Abel (Horeck) . . . 1.32 9-Détroit, Lindsay (Horeck) . . . 9.21 10-Chicago, Smith (Hamill, Gee) . . . 12.16 11-Chicago, Wares (Brown) . . . 19.51 Punition: Reise.

Les Sénateurs ont gagné la série

Shawinigan, 17 — Les Sénateurs d'Ottawa ont réussi à se qualifier pour la série finale de la Ligue Senior de Québec. Les joueurs de Jimmy McCaffrey s'attaqueront maintenant au vainqueur de la série Royal-Québec pour décider du championnat du circuit George Slater.

Samedi soir, dans la capitale, le club dirigé par Georges Boucher a triomphé des Cataractes de Shawinigan par le compte de 4 à 3, tandis qu'hier, à Shawinigan, les Sénateurs ont enregistré une autre victoire par le compte de 6 à 2 pour s'assurer les honneurs de la série par trois victoires contre un seul échec.

Hier après-midi, le club de la capitale compte quatre buts durant les dix premières minutes de jeu pour s'assurer de la victoire. Frank Mathers a pris Colvin en défaut à deux reprises, tandis que Lude Check et Syd Howe ont été les autres compteurs de la première période. Bergeron a obtenu le premier but des Sénateurs au bout de 14.03 minutes.

Les Sénateurs l'ont difficilement emporté par 4 à 3. Jack Irvine s'est révélé le héros de la joute en comptant le point décisif au bout de 8.54 minutes à la période supplémentaire.

Composition des équipes: **HIER**

OTTAWA: Fraser; Stahan et Mathers; Brown; Slowinsky, Check; Copp, Trainor, Howe, Giesebrecht, Smart, Turk, McLean et Irvine.

SHAWINIGAN: Colvin; Murray; Bergeron; Carthy; Gignac; Filion; Chénier; Maloney; Kosick; Campbell; Gagnon; Bennett; Deslongchamps et Thérberge.

Arbitres: Bennett, Mullins. Première période.

1-Ottawa, Check . . . 1.54 2-Ottawa, Mathers (Smart) . . . 3.33 3-Ottawa, Mathers . . . 8.15 (Howe et Giesebrecht)

4-Ottawa, Howe . . . 10.35 (Smart et Stahan)

5-Shawinigan, Bergeron . . . 14.03 Punitions: Smart, Gagnon, Gignac, Bergeron et Mathers.

Deuxième période. 6-Shawinigan, Carthy . . . 8.08 (Murray et Gignac)

7-Ottawa, Howe . . . 15.25 (Smart et Giesebrecht)

Punitions: McLean, Check. Troisième période.

8-Ottawa, Brown . . . 18.54 Aucune punition.

SAMEDI

SHAWINIGAN — But, Colvin; défenses, Thérberge et Bennett; centre, Maloney; ailes, Deslongchamps et Dewey. Subs.: Bergeron, Foster, Carthy, Gignac, Filion, Chénier, Murray, Campbell.

OTTAWA — But, Fraser; défenses, Stahan, Mathers; centre, Brown; ailes, Slowinsky et Check. Subs.: Copp, Trainor, McLean, Giesebrecht, Irvine, Smart, Turk, Howe.

Arbitres: Mullins et Bennett. Première période.

1-Ottawa, Slowinsky . . . 8.10 (Brown, Check)

Pun.: Colvin, Bergeron, Stahan. Deuxième période.

2-Shawinigan, Maloney . . . 1.55 (Dewey)

3-Ottawa, Check-Stahan . . . 7.44 4-Ottawa, Slowinski . . . 8.25 (Stahan)

5-Shawinigan, Gignac . . . 14.40 6-Shawinigan, Maloney . . . 16.10 Pun.: Bergeron.

Période supplémentaire. 7-Ottawa, Irvine-Brown . . . 8.54 Aucune punition.

Les Rapides de Lachine ont pris une forte avance sur les Tigres de Victoriaville dans la série de détail de la Ligue Provinciale. Les représentants de la cité des sports ont enregistré deux victoires en fin de semaine sur leurs rivaux, gagnant hier après-midi par 6 à 2 après avoir été vaincus samedi soir par le compte de 4 à 1. Les joueurs du gérant Lamarche mènent dans cette série semi-finale par deux victoires contre une défaite.

Samedi soir, à Lachine, Joe Fitzpatrick, Bernard Vinet, Bob Morin et Don Maher ont donné une avance de 4 à 0 aux Rapides durant les 25 premières minutes de jeu et l'équipe de Paul Lamarche a résisté au ralliement des Tigres pour l'emporter par 4 à 3. Thibault, Gauthier et Gagnon ont obtenu les buts des perdants.

Le vétéran joueur de centre, Meronek, qui n'a pas joué samedi soir parce qu'il était parti en voyage d'affaires à Toronto, est revenu à temps pour la partie d'hier. Il a dirigé l'offensive des Rapides avec deux buts et une assistance. Ray, Maher, Paulsen et Perron ont été les autres compteurs.

Composition des équipes: **HIER**

VICTORVILLE — But, Nadeau; défenses, Mercier et Roberge; centre, Valenti; ailes, Thibault et Dussault. Subs.: Hébert, Tamminen, Gagnon, Leduc, Gauthier, Marcotte, Duffault, Boyer, Wray.

LACHINE — But, Leclerc; défenses, McCurry et Hamel; centre, Maher; ailes, Fitzpatrick et Paulsen. Subs.: Larochelle, Costigan, Morin, Vinet, Perron, Ramsay, Broderick, Raymond.

Arbitres: Mallinson, Gelliffe. Première période.

1-Lachine, Meronek . . . 1.59 2-Victoriaville, Valenti . . . 6.07 (Gagnon, Wray)

3-Victoriaville, Duffault . . . 16.22 (Thibault)

Pun.: Gagnon, Larochelle, Vinet, Gauthier, Paulsen, Perron (10).

Deuxième période. 4-Lachine, Maher . . . 5.47 5-Lachine, Ramsay . . . 12.48 (Maher, Costigan)

Troisième période. 6-Lachine, Perron-Morin . . . 7.25 7-Lachine, Meronek . . . 9.13 8-Lachine, Paulsen-Meronek . . . 9.38

Les Bruins ont l'emport sur les Leafs

Boston, 17 — Les Bruins de Boston sont assurés de la troisième position de la Ligue Nationale de hockey. Les protégés d'Arthur Ross devront batailler contre le Canadien dans la série semi-finale de la coupe Stanley, pendant que les Leafs de la Ville Reine s'attaqueront prochainement au Detroit dans les éliminatoires de la fin de saison.

Les Bruins ont réussi à vaincre les Leafs de Connie Smythe hier soir, en cette ville, par le compte de 5 à 3 après avoir annulé à Toronto, samedi par 5 à 5. C'était la 9e partie consécutive que jouait le club local sans connaître la défaite.

Bobby Bauer, capitaine des Bruins, a dirigé l'offensive de son club en comptant deux buts dans la 3e période. Terry Reardon, Dumart et Smith furent les autres compteurs des vainqueurs, tandis que Meeker, Poile et Lynn furent les seuls à pouvoir prendre Brimsek en défaut. Les Bruins s'assurèrent le triomphe grâce à trois buts enregistrés dans l'engagement final.

Une foule d'environ 14,000 personnes a vu les Bruins déclarer les Leafs, à seule la peine de Broda a sauvé le Toronto d'une plus cuisante défaite. Les Bostonnais s'avèrent de plus en plus redoutables et nul doute qu'ils seront très menaçants dans les éliminatoires.

Alignement des équipes: **BOSTON** — Buts: Brimsek; défenses: Egan et Crawford; centre: Cowley; avant: Bauer et Dumart. Subs.: Reardon, Henderson, Carveth, Gallinger, Schmidt, McGill, Marquess, Smith, Martin.

TORONTO — But, Broda; défenses, Thompson et Morton; centre, Kennedy; ailes, Meeker et Lynn. Subs.: Apps, Ezinicki, Watson, N. Metz, Klukay, Stewart, Smith, Poile, Bariklo.

Arbitre: George Gravelle; juge des lignes: Bill Sherr et Babcock.

Première période. 1-Toronto, Lynn (Kennedy) 15.18 Pun.: Bauer, Bariklo, Ezinicki.

Deuxième période. 2-Toronto, Meeker (Kennedy) 8.21 3-Boston, K. Smith (Marquess) 12.44 4-Boston, Dumart . . . 14.09 (Cowley et Crawford)

Pun.: D. Metz, Lynn, Marquess, Egan et Meeker.

Troisième période. 5-Boston, Bauer (Henderson) 1.22 6-Toronto, Poile . . . 5.23 7-Boston, Bauer (Cowley) . . . 6.24 8-Boston, Reardon . . . 17.22 (Marquess, Crawford)

Pun.: Thomson, Cowley, Egan, Ezinicki.

Les Bruins ont annulé à Toronto

Toronto, 17 — Les Leafs de Toronto ont fort désappointé leurs partisans samedi soir, alors qu'ils recevaient la visite des Bruins de Boston, même si les gars de Happy Day ont pu éviter la défaite. Le club local menait par 3 à 0 au commencement de la 2e période et la plupart des spectateurs espéraient voir leurs favoris l'emporter sur les protégés d'Arthur Ross. La joute prit cependant fin par un résultat nul de 5 à 5 après que les visiteurs se furent ralliés dans la période finale. Les Bruins enregistrèrent 3 points au cours des vingt dernières minutes de jeu dont deux par Bobby Bauer et un par Maury Henderson.

Les Leafs devront maintenant se contenter de la 2e position. Le Canadien s'est assuré le championnat de la Ligue pour la 4e année consécutive, lorsque les Montréalais triomphèrent des Rangers samedi dans la métropole canadienne, pour ensuite vaincre le club New-Yorkais hier soir au Madison Square Garden.

La joute fut assez dure. La mise en échec fut solide et l'arbitre Georges Gravelle a dû infliger neuf punitions au cours de cette rencontre, mais toutes pour des infractions mineures.

Alignement des équipes: **BOSTON** — Buts, Brimsek; défenses, Crawford et Egan; centre, Cowley; ailes, Dumart et Bauer; substituts, Marquess, Henderson, Schmidt, Carveth, Gallinger, K. Smith, Reardon.

TORONTO — Buts, Broda; défenses, Thompson et Morton; centre, Apps, Ezinicki et Watson; substituts, Bariklo, Poile, Kennedy, Meeker, Lynn, N. Metz, Klukay, Stewart, D. Metz, S. Bibeault. Arbitres: Georges Gravelle, Ernie Munday et Sam Babcock.

Première période. 1-Toronto, Meeker (Poile) . . . 9.00 2-Toronto, Klukay (N. Metz, Stewart) . . . 17.38 Punitions: Henderson (maître et mineur), Ezinicki (2), Klukay.

Deuxième période. 3-Toronto, Apps (Ezinicki) . . . 0.36 4-Boston, Carveth (Schmidt) . . . 4.07 5-Boston, Gagnon (Schmidt, Crawford) . . . 10.22 6-Toronto, Kennedy . . . 13.55 Punitions: Bariklo, Watson, Morton.

Troisième période. 7-Boston, Cowley . . . 0.48 8-Toronto, Watson . . . 10.24 9-Boston, Bauer (Cowley) . . . 16.07 10-Boston, Henderson (Carveth) . . . 16.34 Punitions: Reardon, Kennedy, Dumart.

SAMEDI

Première période. 1-Lachine, Fitzpatrick . . . 5.05 (Costigan, Ramsay)

2-Lachine, Vinet-Perron . . . 12.12 3-Lachine, Morin . . . 17.55 (Vinet, Perron)

Pun.: McCurry, Fitzpatrick, Valenti, Gauthier, Valenti

La prédication du Carême

A la cathédrale

Mgr A. Harbour

Le salut du monde est encore dans le retour au christianisme

IVe dimanche : L'ordre matériel et le christianisme

Mes bien chers Frères, A la suite du chef de l'Eglise méditant sur les maux du monde et proposant une solution aux difficultés apparemment inextricables ou nous avons été entraînés, nous avons dit que seul un retour franc et loyal aux institutions et aux principes du christianisme pouvait ramener l'équilibre et la paix sur la terre.

Mais l'homme sur qui s'exerce le règne de Dieu par le christianisme ne peut se défendre de vivre sur la terre, d'y entretenir son existence par la nourriture, d'y avoir son habitation et ses intérêts, et s'il ne doit pas abuser du matériel, d'un autre côté il est bien obligé de s'en occuper. Nous ne quittons pas l'Evangile, mes Frères, parce que nous essayons de mieux comprendre le milieu dans lequel il s'agit de le faire pénétrer; nous ne quittons pas l'Evangile lorsque nous affirmons que le christianisme doit s'établir même sur les régimes économiques, mais pas pour les régimes d'office, mais pour rappeler à tous qu'il y a rien de si sacré que l'univers si l'on vient à perdre son âme; non, nous ne quittons pas l'Evangile. Mais de même que l'architecte qui entreprend de bâtir doit connaître les lois de la nature concernant le climat, et le sol et les matériaux, s'il ne veut pas se mégarer des revers désirables, de même celui qui veut travailler à la structure économique du monde doit tenir compte des principes de la nature sociale, de la justice et de la charité qui régissent les hommes; autrement plus sa prospérité aura semblé s'élever haut et plus sa chute et sa ruine seront redoutables.

C'est une des vérités que nous rappelle le Souverain Pontife dans le message que nous commentons: "Il est arrivé, dit-il, que le progrès technique a été mis en usage de telle façon et avec un esprit tel qu'il a été retenu à explorer ses erreurs et à devenir son propre bourreau, en produisant aujourd'hui des instruments qui anéantissent ce qu'il avait produit hier."

Aussi bien, après avoir résumé en quelques traits la situation présente; après en avoir recherché la cause principale dans l'abandon de la religion: "une anémie religieuse semblable à une contagion" d'une part, et de l'autre une activité matérielle démesurée, exagérée, le Saint Père propose pour remède justement le retour à la religion, et à la charité, dans l'ordre social.

Mais il va plus loin et sa sollicitude veut bien s'intéresser à la réorganisation de l'ordre matériel sur des bases raisonnables et chrétiennes. Et c'est sur cette dernière partie de son message que nous allons insister en ce moment.

L'ordre ancien est sur le point de céder le pas à un ordre nouveau. Pour cette reconstruction il faudra des intelligences solides, des volontés fortes, des hommes entreprenants et courageux, mais surtout des consciences mûres et soutenues par un sens très vif de la responsabilité et qui ne se soustraient pas aux saintes lois de Dieu. Le succès est à ce prix.

Ce ne serait pas la première fois que des hommes trompés par leur ambition et leur orgueil auraient rêvé de doter le monde d'un ordre nouveau en indiquant à leur façon de nouveaux procédés pour arriver au bonheur, à la prospérité, au progrès. Malheureusement, toutes les fois qu'ils ont succombé à la tentation d'imposer leur propre manière de voir, contraire aux données de la raison, de la modération, de la justice et de la dignité humaine, ils se sont bientôt trouvés abattus et stupéfiés à la vue des ruines de leurs espoirs non réalisés et de leur politique éconduite. Mais, cette fois, les ruines accumulées par la présente guerre sont trop effroyables pour qu'on y ajoute celles d'une paix trompeuse et illusoire.

Et alors l'illustre penseur ajoute que dans cette conception d'un ordre nouveau il n'y aura plus de place pour la violation de la liberté, de l'intégrité, de la sécurité des Etats, quelles que soient leur étendue territoriale ou leur possibilité de défense; il n'y aura plus de place pour l'oppression occulte ou ouverte des minorités nationales; il n'y aura pas de place pour cet egoïsme froid et calculé qui tend à monopoliser les ressources économiques et matérielles; il n'y aura pas de place pour la guerre totale et pour une course folle aux armements; il n'y aura pas de place enfin pour la persécution de la religion et de l'Eglise.

Voilà, mes Frères, autant de considérations dont la parfaite justesse n'échappe à personne. Et par un autre aspect elles constituent, dans les circonstances où le Pape est actuellement placé, un acte de courage auquel il est de notre devoir de rendre un respectueux et filial hommage. Toutefois, elles ont un objet si vaste qu'elles conviennent sans doute mieux au chef de toute l'Eglise qu'à un prédicateur dont le mouvement, l'influence comme les moyens d'ailleurs, sont considérablement limités.

C'est pourquoi, nous tenant plus à l'esprit de ce message qu'à la lettre même, nous traiterons plutôt de savoir si pour renouveler l'ordre dans le monde en ce domaine matériel l'essentiel ne serait pas encore de revenir aux principes fondamentaux du christianisme. Et pour les adapter davantage ces principes à nos conditions et à nos besoins, nous jetterons un regard sur l'ordre qui doit régner entre le capital et le travail puisque aussi bien une grande partie des maux de l'ancien régime venait de là et que c'est un des devoirs de la loi d'éviter l'ordre nouveau.

Il est une chose qui ne nous frappe pas suffisamment, c'est le caractère passager, éphémère de notre pauvre vie. "Quand nous aurons quitté cette vie, disait Léon XIII, alors seulement nous commencerons à vivre. Dieu ne nous a pas faits pour les choses fragiles et caduques. Il nous a donnés cette

terre non comme une demeure mais comme un lieu d'exil. Que nous surabondions de richesses ou que nous en soyons privés, cela n'importe nullement à l'éternelle béatitude. Ce qui importe c'est l'usage que nous en faisons."

Cet oubli fondamental de la hiérarchie des valeurs morales compromet l'équilibre providentiel du monde. L'homme veut le bonheur. S'il ne l'entrevoit pas dans l'au-delà, il le cherche exclusivement ici-bas et comme il sait que la vie est courte il est pressé de le conquérir. La lutte devient plus âpre, plus ardente, plus cruelle; tous les moyens sont bons qui permettent de s'emparer des richesses et d'en jouir. Plus de conscience, plus la justification de l'égoïsme, la guerre, la mort sur les domaines économiques et, par conséquent, la misère des uns et l'instabilité du bonheur des autres là où l'on avait cru trouver plus de jouissance et de tranquillité.

Une forte discipline morale, solidement maintenue par l'autorité sociale pourrait corriger ou même prévenir ces défaillances. Malheureusement elle est difficile d'application. Elle demande au pouvoir établi de l'Etat un courage et un dévouement et une intelligence des situations que l'on ne rencontre pas habituellement. Aussi a-t-on toléré une organisation du travail multipliant autour de la jeunesse les occasions prochaines de péché. La démoralisation qui en fut l'inévitable conséquence était considérée comme un mal nécessaire. "Sans souci des âmes, on a précipité les masses dans l'indifférence religieuse; on a sacrifié la moralité des travailleurs, la pudeur des femmes; on a méprisé la sanctification du dimanche et des jours saints; on a affaibli, de cœur joie, l'esprit chrétien. Aussi qui oserait s'inscrire en faux contre cette constatation accablante du Pape Pie XI qui, après avoir jeté un regard observateur et attristé sur l'ensemble des entreprises industrielles, pouvait dire: "La matière première sort ennoblie de l'atelier ou de l'usine, tandis que les êtres humains s'y corrompent et s'y dégradent."

Voilà, mes Frères, où nous en étions arrivés. Les résultats furent déplorables, la guerre en a décuplé les conséquences fâcheuses et qui pourra dire quel sera l'état des choses, de ce point de vue, maintenant que la guerre est finie l'on veut rajuster la paix?

C'est pourquoi il est urgent de rappeler, avec toute l'insistance dont nous sommes capables, les principes sauveurs de l'ordre dont dispose le christianisme. Qu'est-ce à dire? "Nous voulons parler ici, dit Pie XI, de cet ordre parfait que ne se lasse pas de prêcher l'Eglise, et que réclame la droite raison elle-même, de cet ordre qui place en Dieu le terme premier et suprême de toute activité créée, et n'apporte que les biens de ce monde que des moyens simples nous ont fait user dans la mesure où ils conduisent à cette fin."

"Loin de déprécier, comme moins conforme à la dignité humaine l'exercice des professions lucratives, cette philosophie nous apprend, au contraire, à voir la volonté sainte du Créateur qui a placé l'homme sur la terre pour qu'il la travaille et la fasse servir à toutes ses nécessités. Il n'est donc pas interdit à ceux qui produisent d'accroître honnêtement leurs biens; il est équitable, au contraire, que quiconque rend service à la société et l'enrichit, profite lui aussi, selon sa condition, des biens communs, pourvu que dans l'acquisition de la fortune il respecte la loi de Dieu et les droits du prochain, et que, dans l'usage qu'il en fait, il obéisse aux règles de la foi et de la raison. Si tout le monde, partout et toujours, se conformait à ces règles de conduite, non seulement la production et l'acquisition des biens de ce monde mais leur consommation, aujourd'hui si souvent déordonnée, seraient bientôt ramenées dans les limites de l'équité et d'une juste répartition; à l'égoïsme sans frein qui étouffe la pitié, le grand péché de notre siècle, la réalité des faits opposerait cette règle, à la fois très douce et très forte, de la modération chrétienne qui ordonne à l'homme de chercher avant tout le règne de Dieu et sa justice, dans la certitude que les biens temporels eux-mêmes lui seront donnés par surcroît en vertu d'une promesse formelle de la liberté divine."

A Notre-Dame

Mgr Guérin

La chrétienté et les civilisations

Nous avons dans nos précédents sermons, examiné les vérités fondamentales concernant Dieu, l'homme et le chrétien. Ces vérités fondamentales valables pour tous les lieux et pour tous les temps, dominent toute la vie humaine et commandent le destin et des individus et des civilisations. Mais les civilisations qui ont à s'y soumettre sont nombreuses et variées et le problème se pose maintenant d'examiner concrètement comment conformer à ces vérités fondamentales et nos vies individuelles et le monde auquel nous appartenons. Ce problème est d'autant plus important que nous sommes aujourd'hui à un tournant de l'histoire où de nouvelles civilisations s'établissent. Le problème des rapports entre la chrétienté et la civilisation est donc plus actuel que jamais.

Les civilisations

Arnold Toynbee énumère pour les temps historiques vingt-sept civilisations distinctes. Cinq survivent aujourd'hui: la civilisation chinoise et extrême orientale, la civilisation hindoue, la civilisation islamique, la civilisation occidentale qui s'étend à l'Europe et au Nouveau Continent. La cinquième civilisation est la chrétienté orthodoxe greco-slave. C'est dans cette civilisation que se développe actuellement l'expérience du communisme soviétique. On voit qu'ainsi la nouvelle civilisation que le communisme prétend instaurer se situe dans des cadres historiques déterminés: la révolution russe a trouvé un terrain favorable dans la mentalité et les traditions séculaires de la race

slave, son ardent messianisme et ses vieilles aspirations impérialistes. La remarque a son importance. Quant à la civilisation occidentale, c'est un fait indiscutable qu'elle est dominée, quoi qu'on puisse dire, par le christianisme. Mais elle ne saurait davantage méconnaître ses origines grecque et latine. La civilisation occidentale repose donc sur trois bases: la pensée grecque, l'universalisme romain et le christianisme. Dans cet état actuel du monde, posons-nous la question: Qu'est-ce qu'une civilisation?

Qu'est-ce qu'une civilisation ?

Une civilisation, c'est le développement d'une droite vie humaine, et aussi complet que possible de la vie humaine sur la terre, à la fois dans l'ordre matériel, intellectuel et moral. Dans l'"Humanisme intégral", Jacques Maritain s'exprime ainsi: "La civilisation est l'épanouissement de la vie proprement humaine concernant non seulement le développement matériel nécessaire et suffisant pour nous permettre de mener une droite vie ici-bas, mais aussi et avant tout le développement moral, le développement des activités spirituelles et des activités pratiques (artistiques et éthiques) qui méritent d'être appelées en propre un développement humain. Il apparaît aussi que la culture est naturelle au même sens que le travail de la raison et de la vertu dont elle est le fruit et l'accomplissement terrestre. Elle répond au vœu fondamental de la nature humaine: elle est l'œuvre de l'esprit et de la liberté ajoutant leur effort à celui de la nature. Parce que ce développement n'est pas seulement matériel, mais aussi et principalement moral, il va de soi que l'élément religieux y joue un rôle principal, la civilisation se développant ainsi entre deux pôles: le pôle économique du côté des nécessités humaines les plus urgentes, le pôle religieux du côté des nécessités humaines les plus urgentes quant à la vie de l'âme."

Christianisme et civilisation

La civilisation ainsi définie en général, voyons maintenant quels sont les rapports entre le christianisme et les civilisations. Nietzsche a sa suite certains de nos contemporains nient la possibilité d'une civilisation chrétienne, parce que, selon eux, le christianisme serait la négation de l'homme. Nous avons déjà répondu à cette erreur dans notre conférence sur l'homme en montrant que si le christianisme impose à l'homme tout un ensemble de disciplines et souvent même de renoncements, ce n'est pas détruire l'homme, mais au contraire parce que ces disciplines et ces renoncements sont pour l'homme les conditions de son véritable épanouissement. Le christianisme seul, éclairé par la révélation du Christ, sait le tout de l'homme et c'est pourquoi lui seul peut apprendre à l'homme comment il peut se développer intégralement. Le surnaturel ne détruit pas l'homme mais lui permet seul d'atteindre sa perfection.

Toute civilisation qui n'est pas chrétienne est nécessairement incomplète, imparfaite parce qu'elle ne connaît pas les vraies conditions du développement humain. Les civilisations non chrétiennes sont condamnées, soit à se figer dans un immobilisme comme celui que nous constatons en Asie soit à se laisser corrompre par les mauvaises tendances de la nature humaine et à périr comme a péri le monde gréco-romain.

Il y a aussi de nos contemporains qui prétendent que la civilisation est du domaine uniquement humain et temporel. Des lors, disent-ils, l'homme suffit pour édifier la civilisation. Le christianisme n'a rien à y voir: c'est ce qu'on appelle l'humanisme clos. Si la civilisation était d'ordre purement technique, ne consistant que dans le progrès matériel pour augmenter le confort et les facilités de vie, le christianisme n'aurait rien à y voir. Il n'est évidemment pas du ressort du christianisme d'enseigner quelles machines inventer, quelles solutions planistes adopter pour faciliter le travail ou améliorer le confort dans tel domaine, mais confondre civilisation et confort est une grave erreur, réduire la civilisation à des progrès techniques c'est faire du bien matériel le seul vrai bien. C'est ainsi mutiler l'homme et en se faisant une fausse idée de l'homme, parce que, comme nous l'avons vu, l'idée de la civilisation, le christianisme est la seule doctrine qui, prenant l'homme total, permet à la civilisation d'être vraiment humaine et à l'homme de parvenir à un humanisme intégral.

La civilisation chrétienne

Mais le christianisme en révélant à l'homme sa véritable nature, en lui donnant les principes qui doivent lui permettre de tendre vers une civilisation digne de ce nom, il reste à l'homme à trouver dans les conditions de temps et de lieu où il vit comment ces principes et ces orientations prendront corps; car la civilisation est le fruit d'un effort créateur de l'homme et le christianisme n'intervient pas plus dans les options historiques, dans le choix des réalisations concrètes qu'il n'intervient dans les problèmes techniques.

La civilisation chrétienne est un idéal que doit s'efforcer d'atteindre toute civilisation, mais qui n'a jamais été et qui ne sera jamais parfaitement réalisé, puisque ce n'est que dans la cité de Dieu que le christianisme sera pleinement vécu par tous. Quand nous étudions la civilisation chrétienne dans le passé, même aux époques où l'influence du christianisme fut la plus grande comme au XIIIe siècle, cette civilisation était loin d'être parfaitement chrétienne. La civilisation chrétienne est donc un idéal vers lequel nous devons tendre, idéal qui n'est pas dans le passé, derrière nous, mais dans l'avenir, toujours devant nous.

Distinction du spirituel et du temporel

Quelle est la position du christianisme en face des diverses civilisations? Pour répondre à cette question citons encore l'humanisme intégral de Jacques Maritain: "Pour

le chrétien la vraie religion est essentiellement surnaturelle et parce qu'elle est surnaturelle, elle n'est pas de l'homme, ni du monde, ni d'une race, ni d'une nation, ni d'une civilisation, ni d'une culture, ni de la civilisation, ni de la culture, elle est la vie intime de Dieu. Elle transcende toute civilisation et toute culture, elle est strictement universelle... L'ordre spirituel jouit à l'égard de l'ordre temporel de la liberté même de Dieu à l'égard du monde. Ainsi la distinction du temporel et du spirituel apparaît comme une distinction essentiellement chrétienne. Rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu."

Le christianisme ne dépend donc d'aucune civilisation; les civilisations sont de l'ordre temporel. Le christianisme, lui, au-dessus de toutes les civilisations cherche autre chose qu'elles: la sanctification des âmes par leur union à la vie même de Dieu.

La chrétienté et les civilisations

Les mêmes principes chrétiens, les mêmes vérités éternelles qui doivent nécessairement orienter toutes les civilisations humaines, s'incarnent dans des conditions de temps et de lieux différents et peuvent et doivent trouver ainsi naissance en même temps à plusieurs civilisations chrétiennes. Rien ne doit empêcher qu'aujourd'hui des civilisations de l'Inde ou de la Chine deviennent chrétiennes en gardant leurs caractères historiques, géographiques, ethniques, concrets, pour donner des civilisations hindoues ou chinoises chrétiennes, sans avoir pour cela à copier en quoi que ce soit la civilisation occidentale.

Il peut donc y avoir à la fois plusieurs civilisations chrétiennes sur la terre, mais il n'y a qu'une seule et véritable Eglise catholique rassemblant tous les chrétiens, membres du même corps mystique du Christ. Il ne peut y avoir et il n'y a qu'une seule chrétienté, dont la caractéristique est l'unité, l'unité de doctrine, la même foi, l'unité de commandement, le même Pape, l'unité de vie, le Christ.

La chrétienté dans le monde actuel

"Une civilisation devient chrétienne, disait récemment le Père d'Ouin, quand le message chrétien retrouve sa puissance de ferment et devient le principe pour les erreurs "en place". Dans le monde actuel, depuis le XVIIIe siècle, le christianisme a surtout une position de conservation et de défense. Beaucoup de nos contemporains passent à côté du christianisme sans être obligés par la vie même de se poser la question de savoir s'ils sont pour ou contre le christianisme. Trois scandales nuisent actuellement au développement de la chrétienté dans le monde: la division entre les diverses confessions chrétiennes, les guerres et le scandale social. Mais il y a par contre des atouts favorables au développement de la chrétienté: l'universalité du catholicisme, la place que le catholicisme donne aux progrès humains et enfin depuis quelques années le prestige qui a acquis la doctrine sociale de l'Eglise.

Vers l'union de la chrétienté

Sa Sainteté le Pape Pie XII multiplie les appels demandant à chaque fidèle de prendre conscience de son appartenance à la chrétienté. Répondons à ces appels et développons en nous le sens catholique, l'esprit missionnaire, prenons conscience que le catholicisme est responsable du Christ dans le monde entier.

Notre mystique de chrétienté est une mystique d'Unité. Dieu a créé le monde et les hommes pour l'Unité. Depuis qu'elle existe l'humanité est en route vers l'Unité. Surtout elle est une unité de contrainte, à coup de canon, à coup de force dans la dictature ou une unité dans la liberté et la fraternité dans l'accroissement du corps mystique du Christ.

Catholiques de toutes les nations, qu'attendons-nous pour nous grouper autour de nos chefs les évêques, nous serrer autour du Pape et pour entreprendre la croisade de la charité qui seule peut sauver le monde?

Les hommes dans l'état actuel de la science, qu'on le sache bien, n'ont plus désormais le choix qu'entre deux solutions: s'unir et s'aimer... ou périr; refaire une chrétienté... ou disparaître.

Au Gesù

L'incarnation prolongée : l'Eglise

Le P. Bernier a traité son sujet en trois parties: 1) Dieu incarné dans l'Eglise; 2) la mission transcendante de l'Eglise; 3) la mission temporelle de l'Eglise

Pour être plus près de nous, Dieu a voulu que l'Incarnation de son Fils se prolongeât dans une société, une institution qui atteigne tous les hommes, de toute race, de toute époque, de tout pays, à chaque moment de leur vie, de la naissance à la mort.

Pour être plus près de nous, — passons-lui l'expression — Dieu a pris le risque que nous fassions les scandalisés devant la misère et la pauvreté des signes de sa présence et de sa grâce: nous-mêmes, nos fils appelés à partager son sacerdoce, nos idées, nos préjugés, nos gestes maladroits, nos organisations comme nous les faisons, lourdes, sans souplesse, lentes à s'adapter.

Le scandale de l'Eglise n'est pas autre que celui du Verbe incarné. Jésus-Christ, Dieu incarné, fut un Juif, un ouvrier. Les mots araméens dans sa bouche eurent un accent de Galilée (l'accent de Québec, l'accent du bas du fleuve, des Cantons de l'Est...). Il y a des gens qui s'en scandalisent: Qu'est-ce qui peut sortir de bon de Nazareth? (Qu'est-ce qui peut sortir de bon de... passions, qu'importe?) "Mais, c'est le fils du charpentier!" (C'est le garçon d'un tel... l'on hausse les épaules). "Comment tu n'as pas 50 ans, et tu as vu Abraham? Qui, un homme vraiment, le Christ fut un homme."

Et quand il passa dans les rues de Jérusalem, une croix sur les épaules, traînant jusqu'au bout sa condition humaine, trois fois par terre, il fallut relever le Fils de Dieu à coups de fouet, il fallut qu'un passant aidât le Fils de Dieu à porter ce bout de bois, quand une fois pendu, il fit une grimace. "J'ai soif", on entendit des gros ricanements, et quand il dit:

"Tout est consommé", ferma les yeux, pencha la tête, les hommes virent qu'il était mort.

C'est ainsi que Dieu nous a aimés. L'Incarnation était complète. Complète? Non, pas encore, Dieu n'a pas fini de nous — crier son amour. Il n'est pas au bout de son risque.

Pour nous relancer, nous relancer, ne laissez jamais sommeiller notre cœur, il va braver jusqu'au bout les pures, les fortes têtes promptes à se scandaliser.

Jésus, tout de même, c'était un homme splendide. Il parlait admirablement. Quel charme! Quelle force! Quelle incomparable tendresse! Avec quelle fulgurance, dans un tel homme, éclatait la divinité!

Mais à travers quelles épaissures celle-ci ne doit-elle pas maintenant se faire jour. Pour atteindre tous les hommes, la divinité se révèle maintenant à travers une multitude d'hommes, une société d'hommes.

Les envoyés du Christ ont le même pouvoir de donner la vie divine en versant l'eau, de remettre les péchés, d'offrir le sacrifice, mais combien plus faiblement rayonne la lumière divine sur ces pauvres visages; les gestes sacramentels ne sont plus dessinés par les mains saintes et vénérables du Seigneur. Le Christ, lui, parlait familièrement aux hommes. De sa bouche sortaient des mots, chauds, les mots de la Révélation. La même Révélation nous parvient, mais affaiblie de textes conciliaires, de définitions en périodes cicéroniennes bien au goût des Romains, d'un vocabulaire abstrait, parfois pendant, qu'on forge des théologèmes en chambre (essayez donc de faire mieux! La Révélation a pris la langue des hommes, leur langue la plus savante!...)

Au contact du Christ, l'amour incendie les cœurs. Madeleine brisait une belle amphore, dénouait ses cheveux, on essayait les pieds de l'Aimé. L'amour inventait.

Mais, pour ne pas être défiguré en jongleries, en saltations de "révélations", l'amour doit être réglé par un culte, un droit, une liturgie. Et un cadre ne va pas sans limiter, servir un peu.

Le Christ, du premier coup, s'adaptait à chacun. Chacun se sentait tout de suite compris, pénétré. Une société d'hommes, l'Eglise, société d'hommes, baignant dans une certaine civilisation, charriant mainte coutume et mainte routine, utilisant telle et telle expression culturelle, réglant ses rapports avec les Etats par des concordats, des ententes tacites, l'Eglise se ment lentement. "L'Eglise n'est pas à la page! L'Eglise ne s'adapte pas assez vite aux conditions modernes!" Quelle sottise!

Ceux qui peuvent aimer le Christ, ceux qui veulent aimer le Christ, ceux qui veulent l'aimer tel qu'il est, l'aiment plus passionnément quand il leur apparaît sur la Croix. Qu'ils aiment donc et servent donc le Christ tout entier, perpétue dans son corps mystique, le Christ tel qu'il a voulu leur apparaître au XXe siècle, d'ailleurs éternel, sous la figure de l'Eglise, notre Mère vieillie, ridée par deux mille ans de maternités. Pour nous rejoindre, vous, Canadiens français, le Christ s'incarne en ce pays tel qu'il est. L'humanité différenciée, ici est de l'humanité différenciée, particulière par la terre, les manières de faire, la culture, les institutions de ce pays. L'Eglise du Christ emprunte ici nos yeux, nos mots, nos réflexes sensibles et cérébraux. Il n'est pas étonnant que l'Eglise que nous voyons nous ressemble un peu. En termes plus précis: ne soyez pas étonnés que les prêtres de ce pays aient les caractères des gens de ce pays; que l'on retrouve dans nos institutions et œuvres religieuses les qualités et les défauts qui nous caractérisent en politique, en affaires, dans notre vie professionnelle et sociale.

Ces choses, il me semble, peuvent se penser objectivement. Elles sont bien pensées devant l'enfant de la crèche et l'homme de la Croix, dans l'atmosphère de la Prière sacerdotale du Seigneur.

L'attitude chrétienne est de comprendre, de prier, de se sanctifier, de se donner de toute son âme à son rôle et à sa part à soi dans l'Eglise et de se taire.

Que les critiques se taisent donc! Que ceux qui parlent pour parler, se taisent donc! Qu'ils tâchent plutôt de devenir des saints! Au lieu de diviser son âme, de compromettre sa propre ascension spirituelle et celle des autres, de mordiller sans cesse, de déchirer la robe sans couture, la seule façon dilatoire d'accepter l'Eglise réelle, c'est tout entière telle qu'elle est: la manifestation du Christ dans le temps, la nature, la chair, le multiple, comme le Christ est celle du Père. Il n'y a pas de place ici pour les opinions, les préférences, les antipathies personnelles. On ne peut pas dans l'Eglise. Ne refusez pas la crèche, la route, la porte étroite, la Croix. Soyez de tout votre cœur avec le Christ souffrant, avec l'Eglise en marche. Prenez sur vous toutes les peines de l'Eglise. Soyez de l'Eglise. Et vous critiques, quand il y aura lieu d'en faire, faites à qui peut le porter et y peut quelque chose, les âmes. Prenez sur vous le joug doux et léger du Maître. Ne mettez pas sur les autres le joug du persiflage, du négateur, de Satan.

Et surtout, de toute votre foi, voyez la réalité entière. Nous n'en avons encore regardé que l'envers. Il reste le principal, le plus beau, le plus chargé de substance surnaturelle. Ce que l'Incarnation manifeste, c'est Dieu. Le signe est une réalité qui se tient sur deux plans. Ce qui vous apparaît dans l'Infini et la précarité de la chair révèle la splendeur de son contenu spirituel. Ce qui nous est offert dans la personne de Jésus, dans le corps de l'Eglise, c'est le don même de l'intériorité divine.

Le prédicateur peut manquer d'élégance ou d'inspiration, la vérité dont l'Eglise nous nourrit est la même qui sortit de la bouche du Christ. Et quand on songe aux civilisations surnaturelles, aux épaissures humaines traversées avant que la Révélation nous parvint, on reste stupéfait que depuis deux mille ans la même doctrine, sans addition ni retranchement, ait sollicité et subjugué les intelligences. Si Dieu n'avait pas été là tout le temps, présent, agissant dans son Eglise, il y a longtemps que les hommes, avec leurs petits systèmes, leurs nationalismes, leurs intérêts, nous l'auraient transformée la Sainte Eglise, défigurée, rendue

AUX EDITIONS MEDITERRANEEENNES
vient de paraître

ARC DE TRIOMPHE

par Erich Maria Remarque

Roman d'un réalisme poignant qui vous révélera en dialogues clairs et incisifs une intrigue fiévreuse et passionnante.

LE PLUS GRAND SUCCES
de l'auteur de "A L'OUEST RIEN DE NOUVEAU"

Un volume de 493 pages. Prix \$2.75. Chez votre libraire, ou
Casse Postale 755, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

Sur votre demande, le catalogue des Editions vous sera envoyé gratuitement.

méconnaissable. Ceux qui les manifestent peuvent tamiser l'auguste beauté des sacrements, mais les signes efficaces conçus par le Christ pour sanctifier la propre sainteté produisent toujours la grâce dans les âmes.

Le gouvernement de l'Eglise peut contrarier l'Eglise conduit toujours au salut éternel. Et, à côté de déficiences humaines, l'Eglise continue toujours de déployer aux yeux de l'humanité la plus extraordinaire vitalité spirituelle qu'on aie vue sur terre. Ouvrez les yeux, ne regardez pas seulement ce que la chair continue d'être même assumée par Dieu, mais regardez donc ce que Dieu en fait de la chair! Cet immense peuple de chrétiens qui communique au petit jour dans nos églises les matins d'hiver, ces pauvres gens qui viennent avouer leurs péchés, qui n'accablent jamais la défiance spirituelle, mais se relèvent, recommencent, cette foi en l'invisible, cette indestructible espérance, cette charité qui a peuplé la terre d'hôpitaux, d'écoles, d'hospices pour les vieux qui ne sont plus propres à rien, cette couleur particulière dans l'Eglise catholique, cette qualité constante d'une vertu qui ne se recherche pas, cette reproduction de la pauvreté et de l'humanité du Christ, ces jeunes gens et ces jeunes filles qui acceptent la virginité pour la vie pour soigner et instruire les enfants des autres, ces hommes instruits et délicats qui s'enferment avec les lépreux, qui se font lépreux, et tenez — je ne vous décrirai pas les routes de Xavier ou François d'Assise sur l'Alpérine, je n'ai pas le temps de récapituler le martyrologe et de feuilleter la vie des grands saints. — j'évoquerai seulement l'image de mes camarades là-bas, en Chine... Ceux que nous chérissions, que des années comme les nôtres ont choqués, qui se plaçaient dans l'atmosphère chrétienne de nos familles, respirent l'air empesté du paganisme, l'odeur de crasse de villages orientaux, partagent la vie primitive des paysans chinois; ils sont loin, dans leurs taudis, sur la terre gelée, de nos foyers canadiens où fusent les rires des réveillons et crépissent les bûches sous le manteau de la cheminée. Quelques-uns sont couchés pour toujours, là-bas, en terre étrangère, une balle dans le dos, les os broyés par la bastonnade.

Sainte Eglise de Dieu, mère de

Cortes professionnelles

ASSURANCE

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les communautés religieuses à se servir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier. Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

BREVETS D'INVENTION

le Manuel de l'Inventeur
la formule de la réussite
10\$ en 10 jours
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
334 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous genres

MARION & MARION
Raymond A. Robit. J.-Alfred Bastien
161 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES

Bélanger, Verner & Viger
Comptables Publics — Vérificateurs
266 ouest, rue Saint-Jacques
Tl. 6843 Montréal

CARON & CARON
Comptables agréés
Edmond Caron, B.A., L.B.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.B.C., C.A.
Barthélemy Masse, L.B.C., C.A.
39, rue St-Jacques
HARBOUR 3635 MONTREAL

Cartes professionnelles

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Membre du Collège des Médecins
Urologues, Gynécologues, Pédiatres
F'ontenac 5252 816 Sherbrooke est

AVOCATS

Rés. 401 ouest, St-Jacques Tl. 7609
GUY ROBERT
AVOCAT
EDUCATION TRANSPORT
132 ouest, rue Saint-Jacques Tl. 5099
Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2341

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

J.-A. MESSIER, O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue —
Ajustement de verres de contact
PHANEUF & MESSIER
1767 Saint-Denis — Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunettes
Service postal
Léo-Paul TROTTIER, O.D.
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
1688 est. av. Mont-Royal — Tl. 1658

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Lucien VIAU, C.A.
Comptable agréé
159, Craig ouest - Montréal

LUCIEN D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREE
4926, avenue Verdun. VERDUN
YOK 0642

Compagnie d'Assurance sur la Vie

la Saubegarde
MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

Dans Cartier

Me Paul Massé dénonce le "truc" des listes électorales

Le candidat autonomiste et anticommuniste affirme que sur la rue Saint-Denis seulement, 88 familles ont été oubliées — Le parti libéral est dénoncé — L'union de tous les Canadiens

"Le truc des listes électorales, qui a été très à la mode dans les élections précédentes, ne se répète pas cette fois-ci. De l'enthousiasme à la Cohen nous ne tolérerons pas et les morts vont se défendre; ils ne permettront pas que des vivants votent à leur place. A l'heure actuelle, par exemple, nous savons que sur la rue Saint-Denis, entre Craig et Mont-Royal, 88 familles ne sont pas inscrites sur la liste électorale. Pourtant les énumérateurs étaient bel et bien passés chez elles car ils y ont laissé un reçu et, chose extraordinaire, toutes ont été oubliées." Voilà ce que déclarait hier M. Paul Massé, candidat autonomiste et anticommuniste à l'élection partielle du 31 mars prochain, dans le comté de Montréal-Cartier, devant une assemblée réunie en la salle de l'école Olier, 310 est, rue Roy.

Outre le candidat, ont adressé la parole: MM. Maurice Hébert, Paul Bouchard, de Québec, Philippe Girard, Adèle Barriault, et le Dr Joseph Saine.

Outre les orateurs, l'on remarqua sur l'estrade d'honneur les présidents conjoints, MM. Philias Turcot, J.-O. Renaud, Mlle Simone Quéllette, et MM. Frank Mahig, Michael Bascen, Ruprecht Heim, John Lux et Frank Beck, représentant la minorité allemande du comté de Cartier.

M. Paul Bouchard

M. Paul Bouchard a déclaré que Me Paul Massé, une fois rendu à Ottawa, lutterait contre le communisme et la centralisation.

"Nous luttons contre le communisme et la centralisation, dit-il, et nous voulons rallier ensemble tous les vrais Canadiens qui ont un idéal de pur canadienisme. Nous voulons faire du Canada une patrie où tous les citoyens de quelque origine, langue ou credo, vivront sur un pied de parfaite égalité. Le Canada, seconde puissance du continent américain, est libre et doit marquer sa place dans le monde.

"Pour en arriver là, notre pays doit se libérer de la mentalité coloniale et lutter contre la menace centralisatrice et communiste qui vise à le tyranniser. M. St-Laurent prétend qu'il faut voter avec le parti libéral contre le communisme. Or, dans tous les comtés du Canada où il ne se présente pas de candidat communiste, on voit à toutes les élections, le parti libéral obtenir le vote et l'appui des communistes. C'est encore l'administration libérale qui est responsable de l'infiltration soviétique dans toutes les branches de l'administration fédérale", ajoute M. Bouchard.

"C'est le parti libéral et le gouvernement de M. Mackenzie King qui ont placé à des postes stratégiques de nos industries de guerre ou du "service civil" tous les tristes récemment condamnés pour espionnage au service de la Russie soviétique.

Enfin, c'est le parti libéral qui a favorisé la diffusion des doctrines communistes au Canada en accordant à ce parti des émissions gratuites à Radio-Canada. La seule façon de vaincre dans Montréal-Cartier le bolchevisme, c'est de voter contre le parti communiste et contre le parti qui a rendu légal le parti communiste: le parti libéral.

"Il faut, dit en terminant M. Bouchard, masser le communisme et le parti libéral avec Paul Massé".

M. Paul Massé

Le candidat autonomiste et anticommuniste, Me Paul Massé, a lui aussi, accusé le parti libéral d'avoir favorisé l'éclosion et le développement du communisme au Canada et de ne pas respecter les droits des minorités en ne donnant pas à chacun la part qui lui revient dans l'administration fédérale.

"Au Canada, dit-il, nous avons une population formée de 33 pour cent d'habitants d'origine canadienne-française, 21 pour cent d'origine européenne et 46 pour cent d'origine britannique, dont 29 pour cent d'Anglais; 9 pour cent d'Ecossois et 8 pour cent d'Irlandais. En face de ces chiffres, toutefois, l'on se demande comment il se fait que dans l'administration fédérale l'on ren-

contre si peu de Canadiens français ou de néo-Canadiens et que l'on trouve tant de Canadiens d'origine anglaise.

Je ne suis pas antibritannique, mais comme, procanaidien, l'affirme que si 54 pour cent de la population canadienne n'est pas d'origine britannique, nous avons bien le droit de revendiquer notre place au soleil canadien.

Le Canada n'est pas un pays homogène, c'est un pays cosmopolite. Il n'y a chez nous aucune majorité mais seulement un groupe de minorités et notre devoir est de nous entendre et de nous rallier pour faire du Canada un beau et grand pays. Les néo-Canadiens ont été invités et admis chez nous parce que nous avons considéré qu'il y avait de la place dans notre pays et qu'une fois installés ici, ces gens constitueraient un actif pour nous. Ce sont donc des compatriotes qui ont le droit de participer à l'administration du pays. Nous avons eu tort jusqu'ici de laisser les minorités britanniques constituer presque complètement l'administration canadienne. Par une union de toutes les minorités qui composent la population canadienne, nous pourrions établir au pays une politique franchement canadienne.

Les trois guerres

Depuis une cinquantaine d'années, continue M. Massé, nous avons participé à trois guerres. Pourquoi? Simplement parce que les intérêts des Canadiens y étaient engagés. Quels intérêts? Les Canadiens auraient-ils eus à faire valoir en Afrique du Sud? Nous avons participé à la guerre du Transvaal simplement parce que certains gros intérêts britanniques voulaient s'emparer des mines de diamants des petits peuples Boers.

Nous avons participé aux guerres de 1914 et de 1939 parce que l'Angleterre avait des intérêts économiques et commerciaux à défendre contre d'autres pays qui voulaient faire valoir leurs leurs. Nous ne pouvons pas blâmer l'Angleterre de vouloir défendre ses intérêts, mais nous ne pouvons tolérer qu'ici, chez nous, l'on nous impose la conscription totale des richesses et des hommes pour aller défendre ces intérêts qui ne sont pas les nôtres.

L'union des minorités

Chez nous, si nous ne voulons pas être obligés de nous battre constamment les uns contre les autres, il faut d'abord que les groupes majoritaires respectent les tendances et les coutumes des groupes minoritaires.

La province de Québec a toujours été d'un respect absolu pour les opinions et les sentiments des autres, mais l'on ne peut pas dire que ceux-ci ont toujours gardé cette attitude envers nous. Le temps est venu pour tous les Canadiens de quel que origine qu'ils soient, de s'unir pour faire du Canada un beau et un agréable pays. Voilà mon idéal et voilà ce à quoi j'entends parvenir, ajoute M. Massé.

Les candidats adversaires

Pour le moment, nous avons devant nous quelques obstacles qui nous font d'abord liquider. Ces obstacles sont le candidat communiste et le candidat libéral. Si l'un ou l'autre de ces obstacles représentait des idées acceptables pour la population de Cartier et du Canada, je ne serais pas dans la lutte, mais ces candidats ne représentent pas des idées respectables, dit M. Massé.

Les propagandistes communistes prétendent qu'ils ont la recette du bonheur en distribuant également les biens du monde. Si nous regardons les tentatives qu'ils ont faites dans certains pays, nous pouvons juger facilement de la valeur de leurs propositions. En Russie l'on prétend avoir réussi, mais de quelle façon a-t-on obtenu ces résultats et comment aujourd'hui les maintient-on? Pas un seul vrai Canadien ne pourrait accepter et supporter un tel régime de servitude où trois millions d'individus commandent au bout du fouet et du fusil 189 millions d'habitants. Le Canada n'accepterait jamais cela et nous ne sommes pas assez naïfs pour nous laisser emboîter par les promesses de M. Buhay et ses propagandistes. Jamais un député n'a trahi aussi lâchement son peuple que ne l'a fait Fred Rose et j'entends que tous les communistes sont des Fred Rose, car le pays de leur cœur n'est pas le Canada, mais la Russie, dit le candidat.

En 1939, les communistes se sont opposés à la guerre. Alors le gouvernement libéral a jeté en prison. En 1942, lorsque la Russie est entrée en guerre les communistes sont sortis de leur trou pour demander et exiger même la participation du Canada à la guerre. Pourquoi cette volte-face. Tout simplement parce que leur pays à eux était menacé. Le parti libéral voyant que la nouvelle attitude des communistes entraînait dans son jeu, a fait sortir les chefs qu'il avait emprisonnés. Une fois le parti communiste redevenu légal, ses membres se sont empressés de s'infiltrer dans notre administration pour s'emparer des secrets et les faire parvenir à la Russie qui éventuellement pouvait devenir notre ennemi. Ce parti, pour mieux cacher ses agissements, avait pris le nom d'ouvrier-progrèsiste. Les ouvriers ne sont pas prêts à se laisser prendre par semblable camouflage, à condition toutefois que les hommes responsables de l'administration du pays gèrent les maux dont souffre notre population.

Le parti libéral, s'il le voulait, pourrait fort bien prévenir le danger du communisme. Tout d'abord il n'aurait qu'à mettre hors la loi ce parti dangereux puis, se mettre à la tâche et trouver des solutions aux problèmes aigus dont souffre notre société.

La Saint-Patrice

Les Irlandais célèbrent avec éclat la fête de leur saint patron

Le centenaire de l'église Saint-Patrice à Montréal — Messe pontificale célébrée par S. E. Mgr Gerald Murray, archevêque coadjuteur de Winnipeg — Présence de S. E. Mgr Joseph Charbonneau — Résolution demandant le rappel du consul yougoslave Popovitch — Le défilé

De brillantes manifestations ont marqué hier la célébration du centenaire de l'église Saint-Patrice, à Montréal. Les Irlandais ont, en effet, marqué ce anniversaire par des cérémonies religieuses, des parades et des conférences, jusqu'à la traditionnelle parade qui chaque année défile dans les rues de notre ville.

La plus brillante cérémonie religieuse s'est déroulée hier matin, en l'église de Saint-Patrice. "Cette église est encore telle qu'elle était lors de son érection, non pas une structure faite de pierres, de bois ou de fer, mais un acte de foi", a rappelé M. l'abbé James M. Gillis, éditeur du magazine *The Catholic World*, de New-York, dans son sermon, au cours de la messe solennelle.

"Il peut sembler puéril, a ajouté le prédicateur, d'accorder tant d'importance à un événement local mineur comme un centenaire d'église dans des temps remplis d'événements d'importance mondiale, mais cette célébration n'est pas seulement un échange de compliments pour notre survie au milieu d'une telle destruction; c'est encore un acte de foi, d'espoir et de défiance.

"Par les journaux, par la radio et par tous les autres moyens de communication, continue le prédicateur, nous avons reçu l'avertissement qu'une catastrophe universelle peut se produire à tout moment. Il y a des rumeurs troublantes de la désintégration d'un Empire qui depuis un siècle et demi a agi comme une force centrifuge, retenant ensemble des éléments politiques opposés qui menacent maintenant d'enflammer le monde comme provenant d'un soleil central et caustique, nous nous voyons, et penser, quelle catastrophe.

"Ce n'est plus une rumeur, mais une horrible réalité, une catastrophe qui domine déjà plus de 400,000,000 d'hommes et veut étendre son hégémonie sur quelque 600,000,000 d'autres. Et cette puissance fait ouvertement la guerre à Dieu, à la religion et à tout ce qui peut s'appeler civilisation. Ce qui est pire encore, dit l'abbé Gillis, nous soupçonnons que le secret de l'atome, connu sur ce continent, peut avoir été communiqué à cette puissance, soit par le vol soit par trahison, et qu'une bombe beaucoup plus destructrice que la nôtre peut tomber au milieu de nous sans avertissement.

"Mais la foi des Irlandais demeure confiante, bouillante et triomphante, a-t-il déclaré. Elle ne peut pas être détruite, elle ne peut pas être aliénée ou portée à un autre objet. C'est à cette foi indestructible que nous devons cette paroisse et cette église. Nous, les descendants de ces hommes nobles d'il y a cent ans, regardons en arrière pour voir combien nous leur sommes redevables. Mais cette célébration nous fait voir dans l'avenir aussi.

Notre acte de foi est aussi un défi à toute puissance athée qui cherche à détruire ce que nos pères ont bâti. C'est aussi un acte de résignation à toutes les souffrances qui peuvent être nécessaires pour notre triomphe ultime."

Au contraire, dit M. Massé, le parti libéral, mettant tous ses espoirs de côté, tente actuellement de faire élire M. Harit par des subterfuges. Le parti libéral ne mettra pas le communisme hors la loi car il en a besoin dans cette élection, et lors de la prochaine élection générale, le communisme servira de paravent à l'administration libérale. L'on ne parlera que de communisme afin de détourner les idées et cacher l'administration.

Je suis d'accord qu'il y a une menace communiste et contre la quelle il faut se liguer mais ce n'est certes pas le parti libéral qui va détruire cette menace qui pour fins politiques fait son affaire. Si le parti libéral faisait disparaître le communisme, il serait ensuite obligé de discuter de son administration et cela, il ne le veut pas.

L'autonomie

Après avoir parlé du "truc" des listes électorales dont il est question plus haut, M. Massé dit quelques mots au sujet de l'autonomie des provinces.

"L'on vous a déjà beaucoup parlé d'autonomie", dit-il. A tout ce que l'on vous a dit je tiens à ajouter ceci: j'accuse M. King et St-Laurent d'avoir travaillé à semer la désunion au Canada et de saboter les bases de la Confédération en tentant de conclure des accords avec le consentement des provinces et de l'Ontario. J'accuse le parti libéral de préparer la guerre civile au Canada en montant l'un contre l'autre deux groupes de province. Quand sept provinces seront entrées dans le rouage de la centralisation et lorsque Québec et Ontario tenteront de résister, fatalement, un jour ou l'autre, lorsqu'un sera à bout d'arguments, ces deux groupes de provinces en viendront aux armes.

De plus, dans ce mouvement centralisateur on ne peut s'empêcher de voir une manœuvre pour faire disparaître tous les groupes ethniques autres que les Britanniques. On prépare, purement et simplement, l'annexion de tout le pays, affirme M. Massé.

Nous devons donc de garder jalousement le privilège de l'autonomie des provinces qui est la clé de notre survie. Dans le Québec, nous sommes prêts à participer aux dépenses de l'administration fédérale, mais nous ne voulons pas y participer sans nous, hors de nous et probablement contre nous. C'est une question dont les libéraux ne veulent pas parler dans la présente élection, car ils savent très bien que leur attitude n'est pas

S. E. Mgr Ger. Murray, archevêque coadjuteur de Winnipeg, a célébré une messe pontificale. Il était assisté des RR. PP. J. Standford, E. Brown, F. Sullivan, E. Penny et Louis Murphy. S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, était présent dans le sanctuaire avec d'autres membres du clergé.

Dans l'après-midi se déroula la parade traditionnelle, alors que défilèrent 31 bataillons distincts, représentant toutes les sociétés irlandaises de Montréal. Des bataillons de l'armée, de la marine et de l'aviation, participèrent aussi à la parade, ainsi que ceux des cadets de l'Air de Villersay et de l'Académie Québécoise.

Tous ceux qui participèrent à ce défilé, ainsi que des centaines de spectateurs, se rendirent ensuite à l'église Saint-Patrice, où eut lieu une bénédiction solennelle en l'honneur du saint patron des Irlandais.

Le banquet

La journée d'hier s'est terminée par un banquet à l'hôtel Queen's. Ce banquet réunissait les plus grandes personnalités du monde irlandais et de la ville.

Les Irlandais ont protesté ouvertement contre tous les mouvements subversifs qui troublent présentement la paix de notre pays et à l'issue du banquet on a décidé d'envoyer un télégramme au premier ministre, M. King, et au ministre des Affaires extérieures, M. St-Laurent, au nom de tous les Irlandais de Montréal, demandant que le consul général de Yougoslavie au Canada, M. Popovitch, soit déclaré persona non grata et que les mesures diplomatiques nécessaires soient prises pour que le gouvernement yougoslave le rappelle. On sait qu'à son arrivée ici, le nouveau consul a fait certaines déclarations que l'on a jugées injurieuses pour l'Eglise catholique.

Le juge Thomas J. Coonan, qui est à la tête des manifestations à l'occasion de la Saint-Patrice, a dit que cette résolution était la plus importante jamais adoptée par les sociétés irlandaises.

Auparavant, M. l'abbé Michael O'Brien, qui était le conférencier invité, avait insisté sur les dangers du communisme au Canada. Il a averti les Irlandais de se préparer à défendre les libertés et les principes démocratiques dont ils jouissent au Canada.

Parmi les invités d'honneur on remarquait le maire, M. Camillien Houde, M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif; M. H. Beauregard, de la police provinciale; le recordur Emmett J. McManamy, le juge Thomas J. Coonan, M. John Loye, président des "United Irish Societies"; M. John P. Boyle, sr., vice-président et président du banquet; M. Patrick Quinn, M. Patrick Scullion, W. Ryder, J. Laniagan, Leo McKenna, Tom Healy, le maire Wilson, de Verdun, Beley Hushion, Thomas Guérin, J. O'Callary, A. Murphy, Richard Quinn et Pat O'Callaghan.

defendable, dit en terminant le candidat.

Feu Mme P.-A. Trudeau

Nous avons le regret d'apprendre la mort, à l'âge de 85 ans, de Mme veuve P.-A. Trudeau, née Lapalme (Malvina).

Mme Trudeau est décédée à Waterloo, le 15 mars. Elle laisse dans le deuil quatre enfants, dont deux fils, Georges, voyageur de commerce, et Arthur, gérant de la maison Lindsay, et deux filles, Mme Gertrude Monfette (Eva), de Montréal, et Mme Ambroise Comeau (Anna), de Granby; deux belles-filles, Mme Georges et Arthur Trudeau, et deux gendres, le Dr Georges Monfette, de Montréal, M. Ambroise Comeau, de Granby; six petits-enfants, Mme André Roy (Georgette Trudeau), le Dr Claude Monfette, Mlle Janine Monfette, MM. Jean-Pierre et Jacques Comeau et Mlle Yolande Comeau, ainsi qu'une arrière-petite-fille, Claudine Monfette. Elle laisse aussi un frère, Francis, de Springfield, Mass., ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu demain, mardi, 9 h., en l'église St-Bernardin de Waterloo.

Nos respectueuses condoléances à la famille en deuil.

Feu M. J.-A. Ouimet

Samedi après-midi, en sa demeure d'Outremont, décédé, à l'âge de 74 ans, M. J.-Alphonse Ouimet, mari de feu Marie-Blanche Geoffroy. Il laisse dans le deuil ses fils, Alphonse et André, de la Société Radio-Canada; ses filles: Mmes Pierre Pelletier (Blanche), Roger Dufresne (Jeanne), Marc Forget (Lucille); ses gendres: M. Pierre Pelletier, le Dr Roger Dufresne, M. Marc Forget; ses belles-filles: Mmes Alphonse et André Ouimet; sa sœur, Mme Robert Deschênes; ses beaux-frères: le Dr Rosario Frigon, de Shawinigan, M. Henri Geoffroy, M. Claude Melançon, M. Jacques Fichet; ses belles-sœurs, Mmes Charles-E. Geoffroy, Henri Geoffroy et Claude Melançon.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Viateur d'Outremont, à 9 h., mardi. Le cortège partira à 8 h. 30 de sa demeure, 448, avenue Outremont.

Le Devoir offre ses sympathies à la famille en deuil.

Plateau 5151



OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

ANNIVERSAIRE DUPUIS 1868 1947

Habillez les bambins pour le printemps

2 de nos offres parmi tant d'autres

ENSEMBLES 2 PIECES

(pour 3 à 6x ans)

Choix de flanelle grise, aussi tweed fantaisie à chevrons en gris ou brun. Veston droit... doublure pratique... avec culotte à taille élastique... Coupe et confection soignées.

Prix variant selon la qualité.

9.07 • 10.99



PALETOT ET COIFFURE

(pour 1 à 3x ans)

Belle qualité d'étoffe de laine en gris, coco, beige, brun... ouest tweed DONAGAL tout laine beige pâle. Modèle ajusté avec ceinture au dos, devant croisé, quelques-uns avec collet de velours. Coiffure pour appareiller. Paletot de coupe élégante. Prix variant selon la qualité 7.85 à 13.15

DUPUIS — rue-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gnr.

Le problème des grills

Suggestions de M. A. Coulombe, président de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur

M. Alphonse Coulombe, président de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur, a envoyé une lettre au premier ministre, M. Duplessis, pour lui faire certaines recommandations sur l'administration de la loi des liqueurs. Il fait les suggestions suivantes.

1. Il serait à souhaiter que la vente des boissons alcooliques soit régie par une commission vraiment indépendante, constituée d'au moins cinq hommes très dignes et très libres, d'attaches politiques. Ces commissaires auraient pleine autorité sur les gérants chargés du travail administratif et sur les policiers responsables de la moralité et de l'application de la loi des liqueurs dans les établissements licencés.

2. Il serait à souhaiter qu'aucun permis ne soit émis sans un avis préalable dans les journaux. Le dit avis étant affiché sur les lieux où devra s'ouvrir un débit. Cette publication et cet affichage permettraient aux opposants de produire une requête contraire, s'il y avait lieu. Cette requête en opposition devrait être produite dans la limite de 30 jours.

3. Il serait à souhaiter que des mesures très strictes de contrôle, d'hygiène de prévention de l'indécence soient imposées à tous les tenanciers.

4. L'hôtellerie pouvant être considérée à beaucoup de points de vue comme un service public, il y aurait lieu de donner plus d'appui aux écoles d'hôtellerie qui pourraient être affiliées à nos universités afin que leur programme d'études ait suffisamment d'ampleur et soit strictement contrôlé.

5. Il serait à souhaiter qu'on exige que tous les détenteurs de permis obtiennent un diplôme de ces écoles d'hôtellerie, lequel diplôme attesterait leur compétence.

M. Coulombe ajoute que les faits allégués contre les grills et autres établissements, par l'enquête des ligues du Sacré-Coeur reposent sur des preuves abondantes et précises, et sont corroborés par des enquêtes de la police de Montréal.

Il annonce ensuite que l'on distribuera parmi la population 65,000 dépliantes sur la question de la tempérance en fait de liqueurs alcooliques.

La Vie Sportive

(suite de la huitième page)

Le hockey

SAMEDI: Ligue Junior (finale) Canadiens 2, National 2 (Canadiens gagne la série finale 3 par 1).

Ligue Nationale: Canadiens 1, Rangers 0 Boston 5, Toronto 5 Detroit 8, Chicago 3

Ligue Senior: Ottawa 4, Shawinigan 3

Le Sherbrooke passe en finale

Le Saint-François de Sherbrooke s'est révélé bien supérieur aux Gaultois de Saint-Hyacinthe dans la série semi-finale de la Ligue Provinciale car le club de la Reine des Cantons de l'est a gagné contre son adversaire dans les quatre parties de la série et il est qualifié pour la finale qui sera disputée contre le vainqueur de la série Lachine-Victoriaville.

Samedi soir le Sherbrooke a tout simplement déclassé le St-Hyacinthe en gagnant la partie par le compte de 10 à 1 tandis qu'hier après-midi le St-François a de nouveau remporté la palme et cette fois par le compte de 5 à 2.

Samedi soir, Maurice Bastien a compté deux buts; Adolphe Côté, Morehouse, Lauzon, Hébert et O. Carnegie, Tonny Demers, Mannie McIntyre et Heindl ont été les autres compteurs. Bouchard a obtenu l'unique but des perdants.

Hier après-midi, à St-Hyacinthe, Côté a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts; Osie Car-

negie, McIntyre et Deneault ont été les autres compteurs. Gerry Gravel et Armand Bourdon ont obtenu les buts des perdants.

Composition des équipes: SHERBROOKE. — Buts: Dion; défenses: Heindl et Goupille; centre: Bastien; avants: Demers et Lauzon. Subs: Côté, H. Carnegie, O. Carnegie, McIntyre, McDougall, Morehouse, Deneault.

ST-HYACINTHE. — Buts: Laramée; défenses: Bonin et Longpré; centre: Kowcinak; avants: Aubuchon et Gravelle. Subs.: Loiselle, Drouin, Préfontaine, Hébert, Bouchard, Gladu, Bourdon, Toschak. Arbitres: Gelliffe et Murray.

A ST-HYACINTHE Hier

Première période
1-Sherbrooke, Côté (Goupille, Morehouse) 0-20
Punitions: Longpré, McDougall (5).

Deuxième période
2-Sherbrooke, Deneault (Demers) 2-30
Punitions: Lauzon, Bourdon, Bouchard, Goupille, Morehouse.

Troisième période
3-Sherbrooke, McIntyre (H. Carnegie, Heindl) 1-32
4-St-Hyacinthe, Gravel (Aubuchon, Kowcinak) 1-45
5-Sherbrooke, Côté (McDougall) 2-43
6-St-Hyacinthe, Bourdon (Hébert) 14-21
7-Sherbrooke, O. Carnegie (McDougall) 16-31
Punitions: Robert, McDougall, Gladu.

A SHERBROOKE Samedi

Première période
1-Sherbrooke, Côté (Morehouse, McDougall) 0-18
2-Sherbrooke, Morehouse (Côté, McDougall) 13-33
Punition: Aucune.

Deuxième période
3-Sherbrooke, Lauzon (Bastien) 7-24
Pun.: Goupille, Heindl (2).

Troisième période
4-Sherbrooke, H. Carnegie (O. Carnegie, McIntyre) 1-08
5-Sherbrooke, Morehouse (Goupille, McIntyre) 8-30
6-St-Hyacinthe, Bouchard (Hébert, Bourdon) 10-33
7-Sherbrooke, Demers (Bastien, Lauzon) 11-15
8-Sherbrooke, Heindl (Côté, Morehouse) 12-47
9-Sherbrooke, McIntyre (O. et H. Carnegie) 17-35
10-Sherbrooke, Bastien (Demers) 19-34
11-Sherbrooke, Bastien (Demers, Lauzon) 19-35
Punition: Aucune.

SOUSSIONS SERVICE D'AMBULANCE

Pour les Hôpitaux ST-LUC et PASTEUR

L'Hôpital ST-LUC ouvrira le 26 mars 1947 des soumissions en vue d'établir un service d'ambulance pour les Hôpitaux ST-LUC et PASTEUR.

On peut se procurer le Cahier des Charges et des formules de demande de soumissions, chaque jour entre neuf heures du matin et cinq heures de l'après-midi, avant le 25 mars 1947, au bureau du Surintendant, 1058, rue St-Denis, Montréal.

Aucune demande de soumission ne sera acceptée si elle n'est faite selon le cahier des charges et sur les formules mentionnées plus haut.

J.-H. ROY, SURINTENDANT.

Montréal, ce 15 mars 1947.

Adoptes

Les CAFÉS, THÉS

et CONFITURES de

J. A. DÉSÉ,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

NEW-YORK

PARADE DE PAQUES sous la direction d'un guide bilingue d'expérience

ATLANTIC CITY

(léger supplément) "Organisation soignée"

TRAIN et AUTOBUS

334.70 • 336.25 • 338.70 etc.

Départ 3 avril, 10 hrs p.m. Gare Windsor, retour 8 avril, 9.20 a.m.

Transport wagons spéciaux. sièges réservés

L'ASS. VOYAGES HISTORIQUES

5302, av. du Parc B. MONTRÉAL

Tél. CA. 0795

Devise: "S'instruire en voyageant"